

République Algérienne démocra

320THV-1

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientinque

Université SAAD DAHLEB de BLIDA Faculté des sciences agro-vétérinaires et biologiques

Département des sciences vétérinaires

Mémoire de fin d'étude En vue de l'obtention du diplôme de médecin vétérinaire

## Thème:

Etude épidémiologique de la Brucellose bovine Dans la wilaya de DJELFA



Présenté par :

LAOUN IMEN ET BEN CHEIKH NAWEL

Promoteur:

Mr. YAHIA.A

Co. Promotrice:

Mme. HAMRAT.K

Members du jury:

Mr. Hammani Melle. Sahraoui

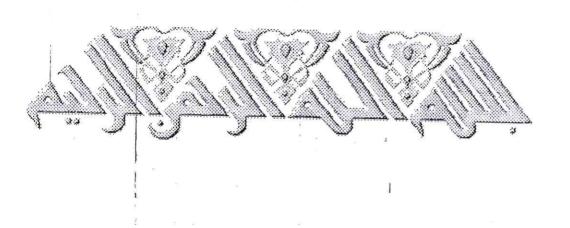
Mr. Harkat

Président de jury

Examinatrice

Examinateur

Promotion:2008/2009



## remerciements

Louange à Allah, seigneur des mondes de nous avoir donné la santé et le courage de mener à terme ce modeste travail.

Nous remercions tout d'abord MR YAHYA d'avoir accepté d'être notre promoteur et de nous avoir donné toutes les orientations et conseils dont on avait besoin pour finir notre travail.

Nos sincères remerciements et notre vive gratitude en premier lieu au Docteur vétérinaire HAMRATE Khadidja pour tous ses efforts qu'elle nous a fournit sans lassitude a parvenir a notre but.

A Mr KADIR I Yacine pour son aide et ses recommandations.

A Mr LAOUN Khalil pour son précieux concours. A Mr TAYEBE Abderahmene pour son soutien moral et financier.

Nous tenons à remercier Oussama, Mohammed, Mounira, touzout, ouahchi, Aicha et Nessrine. Sans oublier nos enseignants qui nous ont formé.

Et également tous les employés de la faculté des sciences vétérinaires, aux fonctionnaires de la DSA de la wilaya de Djelfa et du ministère de l'agriculture et toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement a enrichir notre travail.

Enfin nous présentons nos vifs remerciements à nos parents pour leurs énormes efforts et le soutien qu'ils nous ont apporté à fin d'arriver à ce niveau.

QUE DIEU SOIT LOUE



# Au nom d'Allah le très míséricordieux, le tout míséricordieux.

Louange à Allah seigneur des Mondes, et que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur le seau des prophètes Mohammed.

Je dédie ce modeste travail de fin détudes pour l'obtention du diplôme de DOCTEUR vétérinaire, en premier lieu à mes chers parents et grands parents pour leur soutien moral et logistique, à mes frères et sœurs, à mes chers oncles et tantes, et surtout le très cher Khalil pour son entière disponibilité sans faille exprimée durant les derniers moments de la conception du travail en me venant régulièrement en aide avec ses conseils éclairés dans la finalisation de ce présent travail, sans oublier le très cher cousin Oussama pour son précieux concours d'élaboration technique surtout au moment de son ébauche.

A mon jumeau spirituel mon marie et sa famille

A mes cher sœurs aux bon dieux.

A touts les combattants de UGEL

A tous les amis et collègues et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

A toute personne qui m'a connu ou j'ai passé avec lui des bonnes journée pleine des beaux souvenir. Enfin je dédie a mon cher pays \* L' ALGERIE \*

LAOUN Imen

## SOMMAIRE

	Remerciements	
	Dédicaces	12.51
	Sommaire	
	Liste des tableaux	
	Liste des figures	
	Liste des abréviations	
	Résumé	
	Summary	
	Résumé en arabe	
	Introduction	
	Partie bibliographique	
	Chapitre I : Généralités	
	I-1-Définition	
	I-1-Définition	l
	I-2-Historique.	1
	I-3-Synonyme.	3
	I-4-Importance	3
	Chapitre II: Etiologie	
	II-1-Classification et nomenclature	_
	II-2-Caractères hactériologiques	. 5
	II-2-Caractères bactériologiques	. 6
	II-2-1-Morphologie et structure	. 6
	II-2-2-Culture	. 7
100	II-3-Caractères biochimiques	. 9
	II-3-I-Caractères différentiels du genre.	. 9
	II-3-2-Caractères particuliers aux différentes espèces	. 9.
	II-4-Caractères antigéniques	10
	II-4-1-Les antigéniques de surfaces.	10
	II-4-2-Les antigéniques internes.	11
-	II-5-Mutation S en R	11
	II-6-Pouvoir pathogène.	11
	II-6-1-Pouvoir pathogène naturel.	11
	II-6-2-Pouvoir pathogène expérimental	12
	II-7-La résistance de brucella	12
	II-7-1-La résistance aux agents physiques	12
	II-7-2-La résistance aux agents chimique	12
	II-7-3-La résistance aux antibiotiques et agents chimiothérapiques	12
	Chapitre III : Pathogénie	
٦	III-1-Conditions de l'infection	12
-	III.1.1-Facteurs tenant aux Brucella.	13
	III-1-1-Factours qualitatifs	13
	III-1-1-Facteurs qualitatifs	13
	III-1-1-2-Facteurs quantitatifs.	13
	III.1.2-Facteurs tenant à l'hôte ou réceptivité et sensibilité	13
	III-1-2-1-Espèce	13
	III-1-2-2-Age	13
	III-I-1-3 NOVO	1 /

III-1-2-4-Etat physiologique	14
III-1-2-5-Différence individuelle	15
III-2-Étapes de l'infection III-2-1-Période primaire	. 15
III-2-1-Période primaire	. 13
III-2-1-1. Etana da multiplication la confeiencel.	. 15
III-2-1-1- Etape de multiplication locorégionale	. 15
III-2-1-2- Etape de dissémination.	15
III-2-1-3- Etape de localisation	16
III-2-2-Période secondaire	16
III-2-2-1- Guérison	16
III-2-2-2- Persistance de brucella.	17
III-3-Réponse immunitaire	17
III-3-1-Réponse humorale.	17
III 3 2 Pénanga callulaire	1/
III-3-2-Réponse cellulaire	18
Chapitre IV : Symptômes et lésions	
IV-1-Symptômes.	20
IV-1-1-Atteintes génitales	20
IV-1-1-Atteintes génitales	20
IV-1-1-1- Chez les femelles.	20
IV-1-1-2- Chez les mâles	22
IV-2-Lésions	23
Chapitre V : Diagnostic	
V-1-Diagnostic clinique	0.0
V-1-Diagnostic clinique	26
V-1-1-Éléments de suspicion	26
V-1-2-Diagnostic différentiel.	26
V-2-Diagnostic expérimental.	26
V-2-1-Diagnostic direct	26
V-2-1-1-Diagnostic Bactériologique	26
V-2-1-2- Diagnostique allergique.	27
V-2-2-Diagnostique indirecte (sérologique)	20
V-2-2-1- Seroagglutination lente en tube ou séroagglutination de Wright	20
(SAW)	
V-2-2-2- Réaction de fixation du complément	28
V-2-2-3- ELISA anti-Lipopolysaccharide	28
V-2-2-4-Les épreuves à l'antigène tamponné (EAT)	29
V-2-2-5- Ring-teste (épreuve de l'anneau)	29
Chapitre VI: Traitement et prophylaxie	
VI-1-Traitements.	2 1
VI-2-Prophylaxie.	2.7 7.1
VI 2.1 Máthada da gymyaillanaa failf airt	32
VI-2-1-Méthode de surveillance épidémiologique.	32
VI-2-2-Contrôle de la brucellose.	32
VI-2-2-1-Prophylaxie sanitaire	33
VI-2-2-Prophylaxie médicale	34
Partie Pratique	
	37
The second secon	37

I-2-Objectifs analytiques	. 37
II-Matériels	37
III-Méthode	20
III-1-Description de l'état sanitaire	38
111-2-Description des animaux brucelliques	- 38
IV-Résultats et discussion	39
IV-1-Description de l'état sanitaire	39
IV-1-1- Répartition des cas brucelliques	40
IV-1-2-Taux d'infection des animaux aux sien des cheptels infectés.	41
IV-1-3-Taux de prévalence individuelle	44
IV-2-Description des animaux brucelliques	47
IV-2-1-Age des bovins brucelliques	47
IV-2-2-Race des bovins brucelliques	49
IV-2-3-La couleur de robe des bovins brucelliques	50
IV-2-4-Sexe des bovins brucelliques	52
IV-3-Persistance de la brucellose dans les élevages infectés	52
IV-3-1-Type d'abattage réalisé dans les cheptels	52
IV-3-2-Délai d'abattage des bovins infectés	52
Conclusion et Recommandations	53
Référence bibliographique	
ANNEXE	

## Liste des tableaux

Tableau n°1 : Caractère différentiel des trois principales espèces de Brucella
selon la classification de HUDDLESON
Tableau n° 2: Les immunoglobulines détectées par les différentes techniques
sérologiques
Tableau n°3: Evolution globale des effectifs dépistés et infectés en fonction des
années et des daïras dans la wilaya de Djelfa
Tableau n°4: Répartition des cas brucelliques en fonctions des années et des
daïras dans la wilaya de Djelfa
Tableau n°5: Taux d'infection dans les cheptels bovins atteints de brucellose
dans la wilaya de Djelfa de (2007 à 2009)
Tableau n°6: taux d'infection par daïra dans les cheptels bovins atteints de
brucellose de la wilaya de Djelfa de (2007-2009)
Tableau n°7: Taux de prévalence individuelle de brucellose (de 2000-2009) 45
Tableau n°8 : Répartition par âge et par année des bovins brucelliques de la
wilaya de Djelfa de janvier à mai 2009
Tableau n°9 : Répartition selon la race des bovins brucelliques
Tableau n°10 : Répartition des bovins brucelliques selon la couleur de robe 51

## Liste des figures

Figure n° 1 : Davide Bruce	2
Figure n°2 : Schéma épidémiologique de la brucellose zoonose	
Figure n°3 : Brucella Abortus	6
Figure n°4 : Coloration de gram de Brucella Abortus	6
	7
Figure n° 6: Culture de brucella sur trypticase Soja	8
Figure n°7: Colonies de brucella sur milieu gélose chocolat	8
Figure n°8:a) Uréase positif b) Oxydase positif c) Agglutination de sérum	9
Figure n° 9: Dissociation S vers R	
Figure n° 10: L'apparition des anticorps sériques anti-brucelliques post-infectieux	
Figures n° 11: Immunité à médiation cellulaire	
Figure n° 12: Un avorton de 08 mois d'âge	
Figure n°13 : Lésion d'endométrite chez une vache atteinte de brucellose bovine	
Figure n° 14 : Epreuve de rose Bengale	
Figure n° 15 : Antibiogramme de la brucella	
Figure n° 16:Le nombre de cas séropositif en fonction des années et des daïra de la	
wilaya de Djelfa	40
Figure n° 17: nombre de cas séropositif par rapport au nombre de bovins	
dépistés de la wilaya de Djelfa de (2007 à 2009)	42
Figure n°18: nombre de cas séropositifs par rapport au nombre de bovins	
dépistés de chaque daïra	44
Figure n° 19 :L'évolution du nombre de cas séropositifs par rapport au	
nombre des bovins dépistés de (2000-2009)	45
Figure n°20: Taux de prévalence individuelle de brucellose de 2000 à 2009	
Figure n° 21: Age des bovins brucelliques de la wilaya de Djelfa	
Figure n° 22: Répartition des animaux infectés selon leur race	
Figure n° 23: la couleur de Robe des bovins brucellique de la wilaya de Djelfa	

## Liste des abréviations

**AC**: Anticorps

AFSSA: Agence Française de sécurité animale

AG: Antigène ATB: Antibiotique

B: Brucella

**BLA:** Bovins laities amélioré **BLL:** Bovins laities locale **BLM:** Bovins laities modéré

Bv: Bovins

°C: Degré Celsius

**DSV**: Direction des services vétérinaires **DSA**: Direction des services agricoles **EAT**: Epreuve à l'antigène tamponné

ELISA: Enzyme linked immunosorbent assay

FC: Fixation du complément

h: heure

**Ig**: Immunoglobulines **LPS**: Lypopolysaccharide

LPS-R: Lypopolysaccharide en phase R (Rough) LPS-S: Lypopolysaccharide en phase S (Smooth)

**ME**: Membrane extern

OIE: Office international des epizooties

OVF: Office vétérinaire federal

p.100: Pour cent

PH: Potential d'hydrogéne

PME: Protein de la membrane extern

PN: Pie noire PR: Pie rouge

RT: Ring-test ou épreuve de l'anneau

R: Rough (rugueuse)
S: Smooth (lisse)

SAW: Séroagglutination lente de Wright

**UI:** Unite international

UCEES: Unite communauté économique européenne sensibilisatrice

## **RÉSUMÉ:**

La fièvre de malte ou la Brucellose est une maladie infectieuse, contagieuse à déclaration obligatoire, elle était une zoonose au départ localisée dans la circune méditerranéene mais maintenant elle touche tous les pays du monde.

En Algérie la Brucellose provoque des pertes économiques, avec l'existence de nombreux cas humains.

Dans ce sens une enquête sur l'apparition et l'évolution des cas de la brucellose bovine a été menée dans la wilaya de Djelfa et ses Daïras.

Notre étude a montré que sur un effectif de 10827 têtes bovines dépistées 152 cas sont positifs depuis l'année 2000 jusqu'à 2009 dans la wilaya de Djelfa.

Mots clés: Brucellose, Diagnostic, Zoonose, Bovin.

#### **SUMMARY:**

Malta fever or brucellosis is an infectious, contagious notifiable, it is a zoonosis, affects every country in the world.

In Algeria Brucellosis causing economic losses, with the lives of many human cases.

In this sense a survey on the onset and progression of cases of bovine brucellosis has been conducted in the wilaya of Djelfa and Dairas.

Our study has shown that a workforce of 10,827 head of cattle track 152 positive cases from 2000 to 2009 in the wilaya of Djelfa.

Keywords: Brucellosis, Diagnosis, Zoonosis, Beef.

#### ملخص:

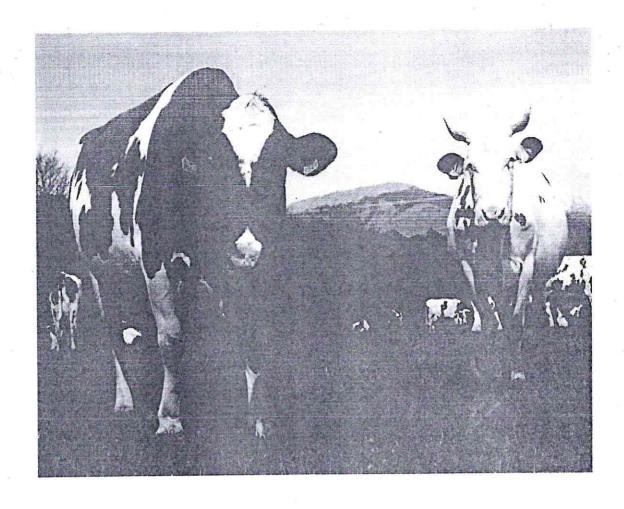
الحمة المالطية أو البرسيلوز هي من الأمراض المعدية التي يجب الإبلاغ عنها ، و من الأمراض الحيوانية المصدر التي تؤثر في جميع بلدان العالم.

في الجزائر الحمى المالطية متواجدة و تسبب في خسائر اقتصادية جسيمة و تسجيل العديد من حالات الإصابة عند الإنسان. من اجل هذا كانت دراستنا حول تطور الحمى المالطية في ولاية الجلفة وضواحيها.

در استنا أوصت أنه يوجد 152 حالة إيجابية مقابل 10827 من الأبقار المعاينة خلال السنوات الأخيرة من سنة 2000 إلى سنة 2009 .

الكلمات الرئيسية: الحمى المالطية، التشخيص، الأمراض الحيوانية المصدر، الأبقار.

# PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE



# GÉNÉRALITÉS

#### INTRODUCTION

La brucellose sévit en Algérie depuis le début du 19<sup>éme</sup> siècle; jusqu'à ce jour, elle continue à se propager dans nos élevages.

Provoquant de lourdes pertes économiques, à titre d'exemple durant les 3 années (2005-2007), le montant des indemnités pour les 2235 bovins abattus était de 83 millions de dinars algériens (M.A, 2007)

Et son impact non négligeable sur la santé humaine, on dénombre 3524 cas humains déclarés uniquement pour l'année 2004 en Algérie.

Elle est considérée comme une zoonose majeure par sa contagiosité et sa virulence aussi bien chez l'animal que l'homme.

La maladie se définit par son évolution chronique en affectant principalement les organes reproducteurs, elle se manifeste le plus souvent par des avortements.

Cette situation inquiétante ainsi que l'importance économique et sanitaire de cette zoonose nous ont incitées à nous intéresser à l'étude de la brucellose bovine dans la wilaya de Djelfa.

Après avoir présenté la problématique de la brucellose dans les cheptels de bovins de Djelfa, notre travail a consisté à rassembler des données épidémiologiques s'y référant, afin de dresser un tableau le plus exact possible de la situation de la maladie dans ces élevages et aussi d'apporter des explications quant à cet état sanitaire.

#### I-1-Définition:

La brucellose est une maladie infectieuse, contagieuse commune à l'homme et à de nombreuses espèces animales, provoquée par une bactérie de genre Brucella.

Elle se définit, Chez l'animal, comme maladie d'évolution chronique affectant principalement le système réticuloendothélial avec une prédilection pour les organes de reproduction, essentiellement l'utérus gravide et la mamelle. L'homme se contamine en consommant des produits laitiers infectés ou en manipulant des animaux infectés à la mise bas. La brucellose humaine se manifeste par des fièvres intermittentes des sueurs nocturnes et de douleurs articulaires (ANONYME, 1991).

Les principaux réservoirs d'agents pathogènes sont les chiens (*B. canis*), les porcs (*B. suis*), les bovins (*B. abortus*) ainsi que les moutons et les chèvres (*B. melitensis*) (GODFROID et al., 2003)

## I-2-Historique:

Avant que la brucellose animale ne soit identifiée, la fièvre de malte, maladie humaine, est décrite à malte, c'est l'anglais MARSTON qui en 1861, décrivit une maladie humaine fébrile à caractère ondulant qui y sévissait (MAURIN, 2005).

Un médecin militaire affecté à Malte depuis 1884, le capitaine David Bruce (figure n°1), fut le premier à découvrir l'agent causal de la maladie, il réussit en 1887, à isoler un micro-organisme de la rate de 4 soldats anglais morts qu'il nommera : Micrococcus Melitensis d'après l'ancien nom de l'ile : Melita en 1893(BLANCOU, 2000 et NECOLETTI, 2002)



Figure n° 1 : Davide Bruce (www.microbe-edu.org)

En1897, WRIGTH et SMITH constatèrent une agglutination du germe par le sérum des malades, découverte qui est à l'origine du sérodiagnostic de WRIGHT (BLANCOU, 2000).

En 1897 un vétérinaire DANOIS, BANG, isole de l'estomac d'avortons bovins le «bacille de l'avortement épizootique de la vache», qu'il appelle Bacillus abortus bovis. La même année, WRIGHT a découvert que le sérum des malades agglutine Micrococcus melitensis et met au point la réaction d'agglutination qui porte son nom.

En 1905, ZAMITT et HORROCKS en voulant réaliser une étude expérimentale sur la maladie à malte, choisirent les chèvres comme animaux d'expérience vu qu'elles sont nombreuses dans l'île, mais avant toute recherche, il importait de bien connaître leurs caractères sérologiques, c'est ainsi qu'ils découvrirent la positivité du sérodiagnostic de WRIGHT chez toutes les chèvres, avant qu'aucune expérience ne fût commencée.

Ainsi fût le début de l'étude de la maladie caprine, ses conditions de développement ne furent précisées que par la suite.

D'abord observée à malte, la maladie retrouvée sur toutes les côtes de la méditerranée où foisonnent les troupeaux de chèvres, reçut le nom de fièvre ondulante méditerranéenne (NECOLETTI, 2002 et MAURIN, 2005).

En 1914, TRAUM aux Etats-Unis isola à son tour l'agent de « l'avortement infectieux des truies », germe qui sera considéré comme la variété porcine du bacille de BANG (BLANCOU, 2000).

En 1929, il sera individualisé sous le nom de *B. suis* par HUDDLESON. C'est ALICE AVANS qui, en 1918, montra l'existence de relation étroite entre *micrococcus melitensis* (BRUCE) et *bacterium abortus* (BANG), ses travaux ont été confirmés en 1920 par MEYER et SHAW qui proposèrent la création du genre Brucella avec deux espèces : *B. melitensis* et *B. abortus*.

D'autres espèces seront identifiées par la suite :

-B.ovis en 1953, par BUDDLE et BOYES en Nouvelle Zélande comme l'agent de « l'épididymite contagieuse du bélier ».

-B.canis en 1968, par CARMICHAEL et B.RUNER, responsable d'avortements contagieux dans l'espèce canine (TOMA, 2001).

En Algérie, le dépistage sérologique de la brucellose effectué par les services vétérinaires a débuté en 1969, et depuis, il a été démontré l'existence d'un important réservoir dans les exploitations d'élevages bovins (GODFROID et al., 2003).

## I-3-Synonyme:

La brucellose est aussi appelée en fonction de la zone de sa découverte ou des symptômes qu'elle provoque (AGOUD, AMEZIANI et BOUDJIT, 2004):

-Fièvre de malte

-Fièvre abortive

-Fièvre méditerranéenne

-Avortement infectieux

-Fièvre de Gibraltar

-Avortement contagieux

-Fièvre Ondulante

-Fièvre Sudoro-algique

## I-4-Importance:

La large répartition géographique fait de la brucellose un problème mondial, sur le plan hygiénique, la brucellose représente, par la fréquence et la gravité des cas humains contractés à partir de l'animal et de ses productions, une zoonose majeure.

De multiples espèces animales (ruminants, carnivores, rongeurs, etc.) peuvent être infectées naturellement par des Brucella.

La maladie entraîne des conséquences sérieuses dans les élevages comme les avortements, la mortinatalité, la stérilité des adultes et la perte en lait et en viande, ces pertes économiques sont très variables selon les pays et des données très diverses doivent être prise en compte : extension de la maladie, espèces animales atteintes, valeur relative des animaux en fonction des données économiques du pays concerné, possibilités de reconstituer un cheptel sain, besoins alimentaires de la population, etc. Bien que les conséquences ne sont pas les mêmes dans les pays riches et les pays pauvres, elles sont toujours lourdes à supporter (ROUX, 1989).

#### II-1-Classification et nomenclature :

Les Brucella sont des coccobacilles immobiles qui ne gardent pas la coloration de GRAM (GRAM-). De façon classique, LECLERC (1982) différencie 03 espèces principales, chacune d'elle ayant un hôte de prédilection : *B. melitensis* affecte les chèvres, *B. suis* affecte les porcs et *B. abortus* les bovins. Cette spécificité n'est en fait que relative et les 03 espèces peuvent contaminer l'homme ainsi que 03 espèces moins répandus qui sont : *B. ovis* qui affecte les moutons, *B. canis* les chiens (figure 2).

Au sein des espèces principales, plusieurs biotypes sont décrits : 7 biotypes pour *B.abortus* (1à 6 et 9).

- -L'agent causal brucella appartient à :
  - -La classe des α protéobacteries.
  - -L'ordre des Rhizobiales.
  - -La famille des Brucellacae.
  - -au genre Brucella, comprenant les espèces suivantes :

-Brucella abortus

-Brucella melitensis

-Brucella suis

-Brucella ovis

-Brucella cataceoe

-Brucella pinnipedioe

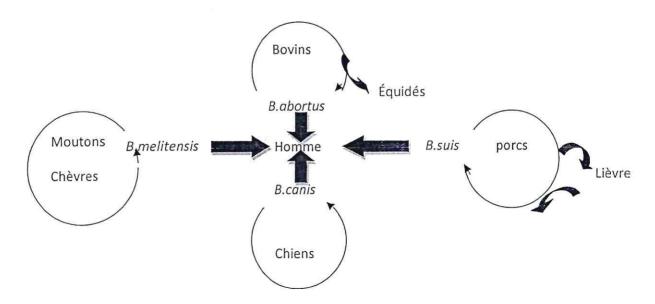


Figure n°2 : Schéma épidémiologique de la brucellose zoonose (LECLERC, 1982)



## CHAPITRE II:

ETIOLOGIE

Chapitre II Etiologie

## II-2-Caractères bactériologiques:

#### II-2-1-Morphologie et structure :

1

Les Brucella sont des coccobacilles immobile à Gram-négatif (figure n°3 et figure n°4) non capsulés, non sporulés, poussent pauvrement sur les milieux usuels (+ de 3 jours) (PHILIPPON, 2003).

:

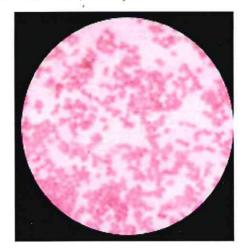


Figure n°3: Brucella Abortus (www.microbe-edu.org)

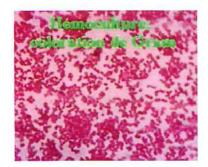
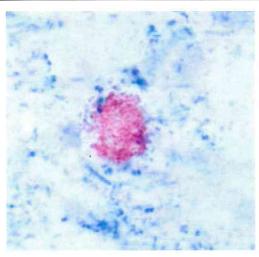


Figure n°4 : Coloration de gram de Brucella Abortus (www.microbe-edu.org)

Le caractère acido-résistant est seulement recherché en médicine vétérinaire (diagnostic bactérioscopique) par une technique dite de ziehlinelseen modifiée, dite coloration de Stamp par exemple (figure n°5)



• \*-

:

Figure n° 5: Résistance des brucelles à la décoloration par les acides (www.microbe-edu.org)

#### II-2-2-Culture:

\*Conditions de croissance : le pH exigé pour la croissance des Brucella varie entre 6,6 et 7,4 avec un optimum de 6,8. La température de culture varie entre 20 et 37°C avec un optimum de 34°C, les Brucella sont aérobies et l'aération des cultures par agitation ou par apport direct d'oxygène augmente leur taux de croissance. De nombreuses souches de brucella abortus exigent à l'isolement une teneur en gaz carbonique de 5 à 10 p. 100 (ROUX 1989).

#### \*Milieux de cultures :

→ Milieux solides : la gélose glucosée au sérum, la gélose glucosée au glycérol, la gélose à l'infusion de pomme de terre, la gélose additionnée de 5 p 100 de sang de mouton sont les milieux les plus habituels, parmi les milieux commercialisés. On peut citer la gélose trypticase Soja (figure n°6), la gélose tryptosée et la gélose Albimi, la gélose chocolat (figure n°7) (ROUX 1989).

De fines colonies translucides apparaissent quelques jours après l'ensemencement. Ces colonies grossissent, s'opacifient, se pigmentent pour certaines d'entre elles, on distingue plusieurs types de colonies : Smooth, Rough, Intermédiaire, Mucoide et Smooth-Rough. (PILET et al., 1986).

Chapitre II Etiologie

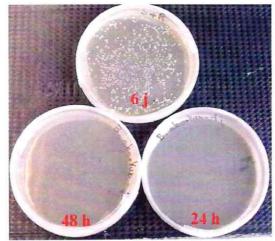


Figure n° 6 : Culture de brucella sur trypticase Soja

•

:



Figure n°7: Colonies de brucella sur milieu gélose chocolat (www.microbe-edu.org)

→ Milieux liquides : les bouillons à l'extrait de viande additionnés d'extraits de levures, de glycérine ou de sérum de bovin ou de cheval donnent satisfaction, les milieux commerciaux les plus utilisés sont le bouillon tryptosé et le bouillon Albimi. (ROUX 1989).

La culture apparaît en 48 h à 4 jours, et donne un trouble homogène avec l'apparition dans certains cas d'un voile très fragile et d'un culot glaireux au fond du tube.

Les bactéries en phase R cultive en dépôt présentant un aspect grumeleux après agitation (PILET et al., 1986).

→Milieux sélectifs : l'isolement de Brucella à partir de prélèvement contaminés par d'autre bactéries ou par des champignons nécessite l'emploi de milieux sélectif préparés à partir de milieux de base mentionnés ci-dessus aux quels on ajoute des antibiotiques et des antifongiques.

Chapitre II Etiologie

Un des plus utilisés est celui de KUZDAS et MORS, comprenant du cycloheximide, de la bacitracine et de la polymexine-B parmi les milieux récemment proposés, il faut signaler celui de Farrell, qui ajoute aux substances du milieu précédent de la vancomycine, de l'acide nalidixique et de la nystatine (ROUX, 1989).

## II-3-Caractères biochimiques:

.

## II-3-I-Caractères différentiels du genre :

Pas d'acidification des milieux sucrés, catalase +, nitrates + (sauf *B.ovis*), uréase + (sauf *B.ovis*) (figure n°8-a), Oxydase + (irrégulier) (figure n°8-b), indole-, puis sur une agglutination rapide sur lame (Antigène A ou M) (figure n°8-c) (PILET et al., 1986)

:

:

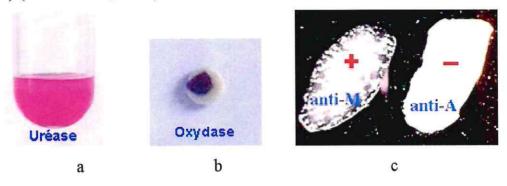


Figure n°8:a) Uréase positif b) Oxydase positif c) Agglutination de sérum (www.microbe-edu.org)

## II-3-2-Caractères particuliers aux différentes espèces :

Il existe plusieurs sortes de Brucella qui ont été individualisées primitivement par HUDDLESON, sur la base des résultats fournis par trois tests (tableau n°1): -Exigence en co<sup>2</sup> -Production d'H<sub>2</sub>S -Sensibilité à la fuschine et à la thionine (à des concentrations déterminées).

Espèce	Culture	Production	Croissance avec		Antigène	
	CO2	H2S	Thionine	Fuchsine	A	M
B. melitensis	-	*	+	+	+	4
B abortus	+	+	-	+	-	1
B. suis	-	++	+	_	+	_

Tableau n°1: Caractère différentiel des trois principales espèces de Brucella selon la classification de HUDDLESON (www.microbe-edu.org)

## II-4-Caractères antigéniques :

Plusieurs composants cellulaires sont impliqués dans des réactions immunitaires, il s'agit soit d'antigènes de surface soit d'antigènes internes.

## II-4-1-Les antigéniques de surfaces :

L'enveloppe cellulaire des Brucella est composée d'une membrane cytoplasmique interne entourée d'une couche rigide de peptidoglycane associé à la membrane externe. Deux composants antigéniques importants composent la membrane externe (ME): le lipoplysaccharide (LPS) et les protéines de la membrane externe (PME).

## \*Le lipopolysaccharide de surface :

Il diffère chez les Brucella S et R:

→Le LPS-S: C'est le principal antigène intervenant dans les épreuves sérologiques classiques de brucellose (SAW. EAT. FC. RT) commun à l'ensemble des espèces de *Brucella-S*, ce complexe antigénique porte deux epitopes A(AgA) et M (AgM) avec distribution quantitative variable selon le biovars(indépendamment de l'espèce) par exemple : chez *B. abortus* l'antigène A domine et l'AgM prédomine dans *B. melitensis*, l'AgA et l'AgM sont en quantité intermédiaire dans *B. suis* (LEON, 1989).

→ Le LPS-R : Remplace le LPS-S chez toutes les Brucella en phase R (quelle que soit l'espèce) il s'agit d'un antigène distinct, expliquant pourquoi l'infection par B. canis ou B. ovis ne peut être mise en évidence par des réactions sérologiques classiques (SAW; FC; EAT) utilisant habituellement comme antigène une suspension de B. abortus en phase S. le diagnostic sérologique de ces infections implique donc des antigènes en phase R (GANIERE, 1990)

## \*Les protéines de la membrane externe (PME) :

Ces protéines, dans la proportion est variable d'une espèce à l'autre, sont ancrées dans le peptidoglycane de la paroi bactérienne, elle pourrait jouer un rôle dans l'immunité.

Chapitre II Etiologie

## II-4-2-Les antigéniques internes :

Il s'agit de plusieurs antigènes protéiques d'origine cytoplasmique, communs à toutes les souches (S ou R) et spécifique du genre Brucella, ces protéines entrent dans la composition d'extraits.

•

•

:

:

#### II-5-Mutation S en R:

:

.

La mutation S (Smooth) vers le caractère R (Rough) porte sur le polysaccharide de la paroi et entraîne un ensemble de conséquences phénotypiques :

- Résistance à une forte concentration dans le milieu D- alanine (figure n°9),
- présence de l'antigène R à la place des antigènes A et M,
- agglutination spontanée en eau physiologique,
- perte du pouvoir pathogène par sensibilité plus grande à la phagocytose (ROUX, 1989)

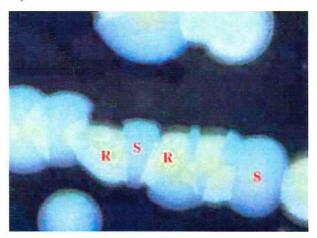
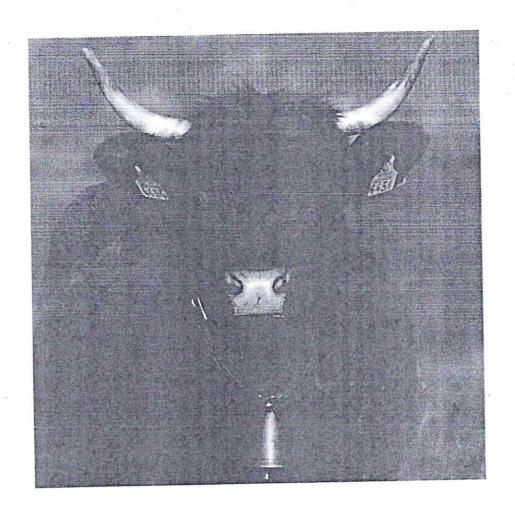


Figure n° 9 : Dissociation S vers R (www.microbe-edu.org)

## II-6-Pouvoir pathogène:

## II-6-1-Pouvoir pathogène naturel:

Le pouvoir pathogène des Brucella s'adresse à l'homme et à de nombreuses espèces animales, il varie en fonction de l'espèce, du biotype et de la souche Brucella mais aussi de l'espèce, l'âge, l'état physiologique de l'hôte infecté. Il est lié :



# CHAPITRE III:

PATHOGÉNIE

à leur virulence, c'est-à-dire leur aptitude de se multiplier dans les tissus de l'hôte. Les Brucella sont par ailleurs des parasites intra cellulaires et se multiplient préférentiellement dans les cellules du système réticulohistocytaire et de l'appareil génital.

## II-6-2-Pouvoir pathogène expérimental :

Le pouvoir pathogène expérimental est utilisé à diverses fins pratiques : L'inoculation à certains animaux de laboratoire (Cobaye, Souris) peut être un excellent moyen d'isolement de Brucella, il s'agit toutefois d'une méthode longue; des symptômes peuvent se déclarer vers le  $10^{\rm ème}$ – $15^{\rm ème}$  jour (adénopathie, amaigrissement, trouble articulaires...) mais souvent l'infection reste inapparente et il faut recourir à la sérologie vers le  $15^{\rm ème}$ - $20^{\rm ème}$  jour ou à la mise en culture des organes cibles (rate, ganglions lymphatiques) (ANONYME, 1986)

#### II-7-La résistance de brucella :

## II-7-1-La résistance aux agents physiques :

Les Brucella résistent plusieurs semaines à plusieurs mois à températures ordinaire. Leur survie est prolongée à basse température et elle est réduite sous l'action de la lumière ou des ultraviolets. Elles sont sensibles à la chaleur (destruction en quelques minutes à 62 °C).

## II-7-2-La résistance aux agents chimique :

Ces bactéries sont sensibles à l'action des principaux antiseptiques et désinfectants usuels. Un pH bas permet d'inactiver les Brucella. (GODFROID et al., 2003).

## II-7-3-La résistance aux antibiotiques et agents chimiothérapiques :

In vitro, les Brucella sont sensibles à de nombreux antibiotiques. En fait, in vivo la multiplication intra cellulaire des Brucella limite les antibiotiques à ceux ayant une bonne pénétration cellulaire (exemple: tétracycline) (ANONYME, 1986).

#### III-1-Conditions de l'infection:

#### III.1.1-Facteurs tenant aux Brucella:

L'évolution, la fréquence et l'intensité de l'infection dans l'organisme dépendent de la voie, de la dose et de la souche infectante (PLOMMET et PLOMMET, 1988) ce qui fait de la contamination initiale un facteur décisif de la gravité et de la durée de la maladie (BOSSERAY et al., 1982).

#### III-1-1-1-Facteurs qualitatifs:

Le pouvoir pathogène des *Brucella* varie selon les espèces, *B.melitensis* étant la plus pathogène (GARIN-BASTUJI., 1993). Des études faites sur des souris ont permis de prouver que la gravité de la maladie et la guérison dépendent d'abord de la virulence de l'espèce de *Brucella* utilisée (BOSSERAY et al., 1982; BOSSERAY.,1984), puis au sein d'une même espèce de la souche utilisée (BOSSERAY, 1984; PLOMMET,1988,). Les variations du pouvoir pathogène d'une souche à l'autre pourraient être liées à la richesse en polysaccharides (GANIERE, 2002). Au sein même d'une espèce, la pathogénité de ses multiples bios vars diffère (CRESPO et RODRIGUEZ, 2003).

## III-1-1-2-Facteurs quantitatifs:

Les mêmes études effectuées sur des souris ont également prouvé l'importance de la dose infectante (BOSSERAY et al., 1982). Les fréquences d'avortement sont également plus importantes lorsque la dose infectieuse est plus élevée. Ces notions soulignent la gravité des contaminations massives observées chez les animaux en contact avec des femelles venant d'avorter (GANIERE, 2002)

## III.1.2-Facteurs tenant à l'hôte ou réceptivité et sensibilité :

## III-1-2-1-Espèce:

La sensibilité à une souche de Brucella varie avec l'espèce infectée (exemple : les bovins sont plus sensibles à *B. abortus*) (GARIN-BASTUJI, 2003 ; GODFROID et al., 2003)

## III-1-2-2-Age:

Selon GARIN-BASTUJI (1993) et BLASCO (2003) ; trois périodes peuvent être individualisées dans l'évolution de la sensibilité:

Chapitre III Pathogénie

<u>Période fœtale</u>: l'infection du fœtus in utero se solde par une septicémie mortelle et l'avortement. Cette sensibilité diminue toutefois en fin de gestation, permettant, lors de contamination de faible intensité, la naissance d'un veau viable mais infecté.

<u>Période pré pubère</u>: la réceptivité du jeune est importante. Néanmoins il se débarrasse rapidement, dans la majorité des cas, de l'agent infectieux. Sa sensibilité est en revanche nulle: l'expression clinique ne survient qu'après la puberté à l'occasion de la première gestation. Si l'animal jeune pré pubère est bien réceptif, sa sensibilité à l'infection est nulle, la maladie n'est jamais exprimée à ce stade. Il devient ensuite tout à fait sensible lorsqu'il parvient à la maturité sexuelle.

<u>Période post-pubère</u>: la période de sensibilité maximale est atteinte après un complet développement des organes génitaux: la brucellose est une maladie des animaux pubères ou adultes. Ces animaux peuvent rester infectés pendant toute leur vie, malgré la réponse immunitaire qu'ils développent. Il est d'observation courante que l'incidence de la brucellose augmente avec l'âge, en relation avec la vie sexuelle des animaux, plus l'animal vit longtemps dans un milieu infecté, plus grands sont les risques qu'il a de s'infecter.

#### III-1-2-3-Sexe:

Aucune étude en conditions contrôlées n'a montré que les mâles soient plus résistants que les femelles, bien que cela ait été suggéré (GODFROID et al., 2003). Les vaches surtout gestantes, sont plus sensibles. Les taureaux sont également sensibles, bien que certains chercheurs soutiennent qu'ils sont plus résistants à l'infection que les femelles. Par ailleurs, les animaux castrés des deux sexes ne jouent aucun rôle dans l'épizootiologie de la brucellose, car ils ne peuvent pas transmettre les *Brucella* aux autres animaux (ACHA et SZYFERES, 2005).

## III-1-2-4-État physiologique:

La gestation est un facteur important de sensibilité. On estime par exemple qu'une vache adulte contaminée hors gestation a la possibilité dans prés de 50%

Chapitre III

Pathogénie

des cas de ne développer qu'une infection de courte durée spontanément curable (GANIERE, 2002).

#### III-1-2-5-Différence individuelle:

Au sein d'une espèce, il existe vis-à-vis de Brucella, des variations de sensibilité considérable d'un sujet à l'autre. (ANONYME, 1986)

## III-2-Étapes de l'infection:

Les principales voies de pénétration des *Brucella* sont les muqueuses de l'oropharynx, de la conjonctive et des voies respiratoires supérieures, et les voies génitales. La voie cutanée est également possible, surtout si la peau est lésée.

Il est possible de distinguer très schématiquement dans l'évolution de l'infection brucellique deux périodes: primaire et secondaire (GARIN-BASTUJI, 2003 ; GODFROID et al., 2003)

## III-2-1-Période primaire:

Cette période suit la contamination, elle peut passer inaperçue (infection inapparente) ou se traduire par des symptômes variés qui caractérisent cliniquement la «brucellose aiguë», par exemple l'avortement. Elle évolue en trois étapes:

## III-2-1-1- Etape de multiplication locorégionale:

Elle est définie par la multiplication des *Brucella* dans les groupes ganglionnaires de la porte d'entrée (GANIERE, 2002).

En effet, le franchissement de la première barrière de protection de l'hôte provoque une réaction inflammatoire aiguë dans la sous muqueuse avec infiltration de leucocytes polynucléaires neutrophiles et monocytes. L'infection s'étend ensuite par voie lymphatique aux nœuds lymphatiques locaux. On ignore si les bactéries sont à ce stade sous forme libre ou intracellulaire (GODFROID et al., 2003).

## III-2-1-2- Etape de dissémination:

Des bactéries persistent pendant une longue période dans les nœuds lymphatiques qui drainent le site d'inoculation, et si *Brucella* n'est pas éliminée à cette étape, au bout d'un délai variable de quelques jours à quelques semaines, le germe se dissémine, en empruntant les voies lymphatique et sanguine, très

certainement sous forme intracellulaire dans des neutrophiles et des macrophages. Il en résulte de cette bactériémie une infection d'une grande variété de tissus (GODFROID et al., 2003).

## III-2-1-3- Etape de localisation:

Elle se traduit par la localisation et la multiplication des *Brucella* en certains sites électifs, ce sont :

- les organes riches en éléments du système réticulo-histiocytaire comme la rate et le foie, mais aussi de nombreux groupes ganglionnaires, en particulier ceux de la sphère génitale et mammaire.
- Les organes génitaux c'est-à-dire l'utérus gravide chez la femelle, les testicules et annexes chez le mâle.
- La glande mammaire.
- Les bourses séreuses et synoviales et certaines articulations.

Ces localisations peuvent s'accompagner de manifestations cliniques caractérisant la brucellose aiguë: avortement, orchite ou épididymite, etc. Elles permettent aussi pour certains (utérus gravide, appareil génital mâle, mamelle), l'excrétion des *Brucella* et leur dissémination (GANIERE, 2002).

#### III-2-2-Période secondaire:

Cette période est associée à un état de résistance de l'hôte plus ou moins prononcé, lié au développement de l'immunité (PLOMMET et PLOMMET., 1988). Deux issues sont possibles: la guérison ou la persistance des *Brucella*.

#### III-2-2-1- Guérison:

La guérison, marquée par l'élimination totale des Brucella est une éventualité possible mais peu fréquente.

Elle dépend de facteurs variés tenant au germe (*B. canis* persiste très longtemps chez le chien alors que ce dernier se débarrasse facilement de *B. abortus*) ou à l'hôte (80% des brebis infectés se débarrassent de *B. melitensis* en 01 à 02 ans alors que la majorité des bovins restent infectés toute leurs vie) (PLOMMET et PLOMMET., 1988).

## III-2-2-2- Persistance de brucella :

Il s'agit de l'éventualité la plus fréquente et elle peut s'étendre sur une période très longue : *B.abortus* a été isolée dans les nœuds lymphatiques retromammaires d'un bovin 11 ans après l'infection.

Les Brucella ont donné la capacité de résister à l'action des mécanismes immunitaires et de se maintenir dans certains sites privilégiés; notamment les nœuds lymphatiques: Elles s'y maintiennent, parfois en l'absence de multiplication, à l'intérieur de certaines cellules (elles peuvent survivre pendant de longues périodes dans les macrophages).

Leur multiplication peut être réactivée dans certaines circonstances notamment une gestation permettant à l'agent d'infection de gagner le placenta, siège d'une multiplication importante. (PLOMMET et PLOMMET., 1988).

## III-3-Réponse immunitaire:

La réaction de l'hôte à l'infection se traduit généralement en période postpubère par une réponse immunitaire humorale et une réponse immunitaire à médiation cellulaire.

La réponse sérologique est en revanche fugace et faible, voire indécelable chez les jeunes impubères (GARIN-BATSUJI, 2003 ; GODFROID, 2003).

## III-3-1-Réponse humorale:

Elle est définie par l'apparition d'anticorps post-infectieux décelables grâce à diverses réactions sérologiques et présents dans le sérum et diverses sécrétions (lait, mucus vaginal, sperme) (tableau n°2).

La réponse humorale dirigée contre *Brucella* est généralement similaire dans toutes les espèces animales infectées. Cette réponse est principalement dirigée contre son LPS (lipopolysacharide). Les anticorps mis en évidence des immunoglobulines spécifiques dans le lait est possible très précocement après l'infection.

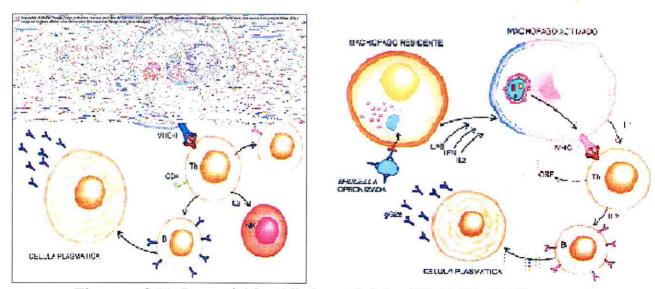
Les anticorps décelables peuvent être d'origine sérique, en particulier dans les jours qui suivent la mise-bas. Ils peuvent être également produits localement : ceux sont des IgA sécrétoires dont la synthèse n'est pas nécessairement en

Chapitre III Pathogénie

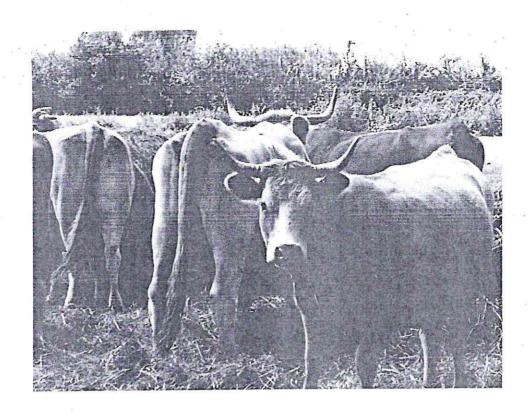
Les *Brucella* sont des pathogènes intracellulaires facultatifs. Elles sont facilement phagocytées par les macrophages et les leucocytes polymorphonucléaires, et les souches virulentes peuvent survivre à l'intérieur de ces cellules. Toutes les *Brucella* hébergées par l'hôte ne seront pas forcement intracellulaire, et la présence d'anticorps favorise la phagocytose. La capacité de *B. abortus* à persister dans l'organisme et à provoquer une infection chronique est en relation avec sa capacité à survivre dans les macrophages en entravant la fusion phagolysosomale.

L'hôte réagit à cette infection avec une réponse immunitaire innée et adaptée, la guérison dépend probablement de l'acquisition d'une activité bactéricide accrue par ces cellules phagocytaires (FAO/OMS, 1986; MICHAUX-CHARACHON et al., 2002).

Les cellules présentatrices d'antigène (APC) constituées de macrophages, et de cellules dendritiques ensemble avec les cellules tueuses naturelles (NK) sont les premières cellules qui réagissent à l'invasion des microbes, elles sont positionnées stratégiquement en sous cutanée et dans les muqueuses.



Figures nº 11: Immunité à médiation cellulaire (BLASCO, 2003)



# CHAPITRE IV:

SYMPTÔMES ET LÉSIONS :

÷

:

:

L'incubation ou moment de l'avortement, varie en fonction de facteurs tels que la virulence et la dose infectante de bactéries, le moment de l'infection, la voie d'inoculation, la réceptivité de l'animal, la résistance naturelle à l'infection.

Les enveloppes sont expulsées au même temps que l'embryon, mais si la gestation est plus avancée, elles sont souvent retenues. Les embryons expulsés sont morts ou momifiés sauf dans certains cas de naissance prématurée ou à terme, le veau naît vivant et infecté; mais meurt généralement rapidement dans les 24 à 48 heures (MANNINGER et MOCSY 1959; ACHA et SZYFERES, 2005).



Figure n° 12 : Un avorton de 08 mois d'âge (www.microbe-edu.org)

S'il n'y a pas de rétention placentaire après l'avortement ou la mise bas, l'écoulement utérin, gris sale ou rouge brun, cesse au bout d'une ou deux semaines, l'utérus retrouve son état normal et la femelle peut être fécondée de nouveau; cependant, elle peut de nouveau avorter ou donner naissance à un veau débile (MANNINGER et MOCSY 1959).

Mais s'il y a rétention placentaire, ce qui est fréquent même en absence d'avortement, il se développe une endométrite catarrhale ou purulente, accompagnée de dommages extensifs de l'utérus et des trompes de Fallope et formation d'adhérences qui conduisent à la stérilité (MORGAN et al., 1979).

D'autre part, les endométrites peuvent guérir en quelques semaines et être responsables d'infécondité temporaire. Cependant des complications infectieuses peuvent également se produire (GANIERE, 2004).

- Les femelles non gravides : Elles ne présentent pas de symptômes cliniques et si elles sont infectées avant d'être saillies, il est fréquent qu'elles n'avortent pas.

Chez les vaches infectées, il n'y a pas de *mammite* apparente et le pis est normal à la palpation, l'affection du tissu mammaire ne s'accompagne généralement pas de symptômes remarquables. Toutefois, il n'est pas impossible que quelques symptômes de mammite puissent également apparaître (GODFROID et al., 2003).

L'existence et l'importance de l'inflammation provoquée par la présence des *Brucella* dans la mamelle de la vache sont discutées. Une étude expérimentale a démontré que les *Brucella* déterminent une augmentation du nombre des cellules, avec un taux important de mononucléaires, leur présence provoque ainsi une mammite brucellique sub-clinique marquée par une légère réduction pouvant atteindre 10 % de la production lactée (ROGUINSKY et al., 1972).

# IV-1-1-2- Chez les mâles:

Les *Brucella* se localisent dans les testicules et les autres organes génitaux, la brucellose se manifeste par une *orchite* uni ou bilatérale et une épididymite.

Dans les cas aigus, un ou les deux testicules sont hypertrophiés et douloureux, il y a tuméfaction des bourses, un épaississement de l'albuginée, ce qui entraîne la diminution de l'ardeur génésique, de la libido et l'infécondité. Parfois, il y a rougeur et congestion du pénis, éventuellement par formation de papules.

L'animal n'a pas d'appétit, et sa température peut s'élever passagèrement, jusqu'à devenir fébrile. Mais ces symptômes aigus disparaissent rapidement, de sorte qu'au bout de 3 semaines, c'est seulement l'hypertrophie des testicules et de l'épididyme et leur consistance dure à la palpation qui attire l'attention sur la maladie. Lorsqu'une grande quantité d'exsudat a pu s'accumuler dans la gaine

1

:

exsudat fibrineux et collant, sans odeur, de couleur brunâtre (MORGAN et al., 1979 ; GODFROID et al., 2003).



Figure n°13 : Lésion d'endométrite chez une vache atteinte de brucellose bovine (www.microbe-edu.org)

- Les membranes fœtales présentent, sur des surfaces plus ou moins grandes, une infiltration gélatineuse accompagnée, par endroits, d'hémorragies. Le cordon ombilical présente également une infiltration séreuse et le corps de l'embryon est parfois couvert d'un exsudat purulent, les lochies ne sont pas sanguinolentes. Les écoulements persistent une à trois semaines.
- Les avortons présentent par un œdème sous-cutané important et une infiltration séro-hémorragique du tissu conjonctif.

Le plus souvent, la tuméfaction des ganglions, de la rate et du foie est assez évidente. Parfois, le produit naît avec une pneumonie ou pleuropneumonie. Cependant certains fœtus ne présentent pas de lésions macroscopiques significatives.

- Les mamelles peuvent renfermer de très petits nodules inflammatoires, reconnaissables parfois seulement par examen histologique, mais une inflammation des nœuds lymphatiques supra mammaires, qui peuvent être hypertrophiés est souvent rapportée.
- Chez les mâles, on peut constater, exceptionnellement, la présence de pétéchies dans la muqueuse des vésicules séminales et de nodules nécrotiques dans leur substance glandulaire. L'atteinte relativement plus fréquente des testicules et de l'épididyme se manifeste par la présence de nodules inflammatoires nécrotiques

ou purulents, le testicule peut être complètement nécrosé et il se présente alors sous forme d'une masse uniformément jaune pâle, installé dans une gaine vaginale remplie d'exsudat séro-purulent.

- Des hygromas localisés principalement au niveau du carpe, mais aussi au niveau d'autres articulations, contiennent quant à eux, de très grandes quantités de germes (GODFROID et al., 2003).



# CHAPITRE V:

DIAGNOSTIC

### V-1-Diagnostic clinique:

# V-1-1-Éléments de suspicion:

Les éléments majeurs sont l'avortement (quel que soit le stade de gestation) isolé ou en série, et chez le mâle l'orchite et/ou l'épididymite.

Les autres éléments de suspicion sont:

- mort d'un veau avec symptômes d'anoxie dans les 48 heures suivant la mise bas
- fréquence anormale des rétentions placentaires;
- hygroma.

En fait, tous ces symptômes peuvent être révélateurs de maladies très variées que seul, le recours au laboratoire permet d'identifier.

### V-1-2-Diagnostic différentiel:

Un avortement peut avoir des causes très variées : mécanique (traumatisme, transport...), toxique, alimentaire, parasitaire (trichomonose chez les bovins soumis à la monte naturelle, aspergillose....), infectieuse (campylobactériose, salmonellose, chlamydiose, listériose, leptospirose, rhinotrachéite infectieuse, maladie des muqueuses...).

# V-2-Diagnostic expérimental:

# V-2-1-Diagnostic direct:

# V-2-1-1-Diagnostic Bactériologique:

Le diagnostic direct constitue le diagnostic de certitude de la brucellose, nécessite l'isolement et l'identification du micro-organisme responsable. Ce diagnostic repose essentiellement sur les épreuves bactériologiques qui révèlent les caractères phénotypiques de la bactérie

### a) Prélèvements:

Les prélèvements les plus favorables à l'isolement des Brucella sont, du vivant de l'animal, les principales voies d'excrétion du germe. La période optimale d'échantillonnage se situe au moment du part ou peu après quand le nombre de Brucella excrétées est au maximum.

- Le sang
- Le lait
- Écouvillon vaginal

- Tissus (organes et ganglions)
- Membranes fœtales et avorton
- Sperme
- Liquide synovial

### b) Bactérioscopie:

Cette technique consiste à révéler, par des colorations «spécifiques», la présence de la bactérie sur des frottis d'organes ou des coupes histologiques. La coloration de Stamp (fuschine) est la méthode classiquement utilisée pour la bactérioscopie des Brucella. Les Brucella apparaissent en rouge sur fond bleu, isolé ou en amas, le plus souvent intracellulaires.

La bactérioscopie est une technique simple, rapide, peu onéreuse suffisamment spécifique et fidèle pour permettre de déceler isolément 75% à 85% des avortements brucelliques.

Ses défaillances expliquent son association systématique a un examen sérologique.

### c) Culture:

C'est une méthode longue, relativement onéreuse et délicate, pratiquée à partir de prélèvement d'avortement, elle n'apporte pas de résultats sensiblement supérieur a ceux de la bactérioscopie. De plus ces prélèvements toujours très poly-microbiens, nécessite l'emploi de milieu sélectif (comme le milieu de RENOUX). La culture est indispensable pour préciser le diagnostique, lorsqu'à la suite d'un avortement, l'examen bactérioscopie négatif constate avec une sérologie positive, sur le même animale. (GORET et PRAVE, 1984)

# V-2-1-2) Diagnostique allergique

La brucellose est caractérisée par un état d'hyper sensibilité de type retardé due à la présence de lymphocytes T sensibilisés vis-à-vis d'antigènes de fraction de brucella. Cet état peut être mis à profit pour le diagnostique in vivo (intradermoreaction) ou in vitro (teste de transformation lymphoblastique ou épreuve à l'interféron gamma)

# V-2-2-Diagnostique indirecte (sérologique) :

Seule la sérologie est utilisée actuellement dans le dépistage de la brucellose chez les animaux.

# V-2-2-1- Seroagglutination lente en tube ou séroagglutination de Wright (SAW):

C'est la réaction sérologique la plus précocement positive; épreuve quantitative d'anticorps agglutinants (agglutinines) par interaction avec un antigène brucellique. Elle révèle les IgG2 et les IgM. Le titre de 30 UI agglutinantes par ml à été retenu comme un seuil de positivité chez les ruminants. Une tolérance est accordée chez les vaccinés (80 UI sous réserve d'une fixation du complément négative). La réaction de SAW est donc une bonne méthode de diagnostique de la brucellose aigue (GARNIERE, 1990).

# V-2-2- Réaction de fixation du complément :

Teste simple, assez rapide (24h), sensible et spécifique. Il détecte 90 % des animaux.

Mise en évidence quantitative d'anticorps fixant le complément par interaction avec un Ag brucellique. Cette réaction détecte les IgG1 et éventuellement les IgM

Le résultat est donné par la plus forte dilution du sérum provoquant par fixation du complément. Une inhibition de l'hémolyse de 50%. Cette réaction est considéré positive lorsque le titre de sérum est supérieur ou égale à 20 UCEES/ml

# V-2-2-3- ELISA anti-Lipopolysaccharide:

Le test immuno-enzymatique le plus utilisé est l'ELISA indirecte, qui vise à mettre en évidence la présence d'anticorps anti-LPS dans le sérum ou dans le lait. Il est plus sensible que le teste de fixation de complément mais moins spécifique que celui-ci.

C'est le test qui donne des résultats de la façon la plus précoce, mais a l'instar des autres tests sérologiques, il ne permet pas de différencier les animaux infectés des animaux vaccinés (GODFROID et al., 2003)

en tube par l'hématoxyline). Les agglutinats colorés, adsorbés sur les globules gras, sont regroupés en surface dans l'anneau de crème (GORET et PRAVE, 1984)

Le test est positif quand la crème est plus colorée que le lait après incubation d'une heure à 37°C du lait en présence de l'antigène coloré.

Chapitre V Diagnostic

#### V-2-2-4-Les épreuves à l'antigène tamponné (EAT) :

Ces testes mettent en évidence l'agglutination rapide de bactéries colorées au rose Bengale. Il été grandement amélioré par l'emploi d'un Ag tamponné acide qui a augmenté sa a spécificité. En effet, l'activité agglutinante des IgG1 bovines est facilitée à PH acide tandis que celle des IgM est fortement réduite. Il s'agit d'un teste simple, rapide à exécuter et offrant une grande sensibilité. Il est principalement utilisé comme teste de dépistage.

Classiquement, tous les sérums classés (positifs) par le teste au Rose Bengale sont en suite testés par la technique de fixation du complément. Un sérum est considéré comme provenant d'un animal infecté lorsqu'il se révèle positif dans les deux tests. Cependant, malgré l'augmentation de sa spécificité due au pH acide, un grand nombre de réactions positives sont rencontrées chez des animaux non infectés, mais vaccinés au vaccin B19 (figure n°14) (GODFROID et al., 2003).

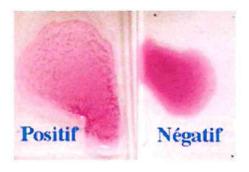


Figure nº 14 : Epreuve de rose Bengale (www.microb-edu.org)

# V-2-2-5- Ring-teste (épreuve de l'anneau) :

•

Habituellement le Ring-teste est utilisé sur le lait de mélange. Il est néanmoins possible de l'employer pour un lait individuel diluer au quart dans un lait provenant de vache indemne (TOMA, 2002).

Il s'agit d'une réaction d'agglutination qualitative visant à rechercher la présence d'agglutinines contenues dans le lait (IgM, IgG1 et surtout les IgA sécrétoires) grâce à un antigène figuré (suspension de brucelles tuées et colorés

en tube par l'hématoxyline). Les agglutinats colorés, adsorbés sur les globules gras, sont regroupés en surface dans l'anneau de crème (GORET et PRAVE, 1984)

Le test est positif quand la crème est plus colorée que le lait après incubation d'une heure à 37°C du lait en présence de l'antigène coloré.



# CHAPITRE VI:

TRAITEMENT ET PROPHYLAXIE

1

#### VI-1-Traitements

Brucella est sensible aux antibiotiques, notamment aux tétracyclines, le traitement de la brucellose animale est théoriquement possible. Cependant, l'administration d'antibiotiques est rigoureusement interdite par les autorités sanitaires en raison de son coût prohibitif, du risque accru d'apparition de Brucella résistantes aux antibiotiques, dangereuses pour l'animal comme pour l'homme, ainsi que, l'absence de garantie quant au statut infectieux de l'animal traité (figure n°15) (GODFROID et al., 2003).

Certain auteurs ont proposé d'utiliser la tétracycline (10 grammes de tétracycline retard injectée en une seule fois par voie intra péritonéale). Chez les bovins, non pas pour traiter la maladie, mais pour prévenir les avortements.

Le principe est simple : l'antibiotique administré à un animal récemment contaminé bloque la multiplication des Brucella et limite ainsi les effets de l'infection.

Il s'agit toutefois d'une méthode difficile à appliquer (il est impossible de connaître l'ancienneté de la contamination des animaux), couteuse, aux résultats aléatoires et susceptible de retarder la formation d'anticorps tout en favorisant l'évolution d'un infection inapparente.

En conséquence, le traitement de la brucellose animal apparait comme une opération hasardeuse et dangereuse qui doit être proscrite. Actuellement d'ailleurs, le traitement de la brucellose est interdit en France chez les bovins, les ovins et les caprins (GANIERE, 1990)



Figure n° 15 : Antibiogramme de la brucella (www.microbe-edu.org)

# VI-2-Prophylaxie:

Le contrôle et la prévention de la brucellose passe par le respect d'une hygiène générale dans les élevages et la mise en place au niveau régionale d'une politique de lutte contre les brucelloses animales reposant sur des mesures sanitaires ou médicales. Toutes ces mesures ne peuvent être réellement efficaces sans une éducation sanitaire, une formation et une mobilisation des professionnels concernés.

Enfin, aucune mesure de prophylaxie ne peut être envisagée et espérée porter ses fruits sans une identification pérenne des animaux et des cheptels et un contrôle strict de leur mouvement (commerce, transhumance) (VERGER, 1993).

# VI-2-1-Méthode de surveillance épidémiologique :

Elles peuvent consister en la surveillance sérologique, basée sur les tests actuellement disponibles représentés par : épreuve a l'antigène tamponné, séroagglutination lente en tubes, fixation du complément et test ELISA (O.I.E, 2000).

On peut examiner périodiquement un échantillon qui représente la population (vaccinée) à l'aide d'un test sérologique capable de distinguer les anticorps post-infectieux des post vaccinaux

La surveillance de la brucellose humaine apportera une indication fiable sur le succès obtenu en prophylaxie animale; elle permettra de mesurer l'efficacité de la vaccination de masse chez les animaux (BENKIRANE, 2001).

# VI-2-2-Contrôle de la brucellose :

Quelque soit la stratégie adoptée, il est extrêmement important de disposer d'un système efficace pour la surveillance des maladies animales, en vue de suivre en permanence les progrès du programme de contrôle et d'apporter les corrections nécessaires.

L'éradication de la brucellose animale passe toujours par une phase finale d'élimination des sujets infectés. C'est-à-dire de prophylaxie sanitaire. La prophylaxie médicales ne peut constituer qu'une étape dans la lutte contre cette maladie : on peut être obligé d'y recourir a titre temporaire quand sa prévalence est élevée ou pour des raisons économique. Cependant, il ne faut jamais oublier

que le terme ultime de cette prophylaxie passe toujours par la phase sanitaire (PLOMMET et PLOMMET, 1988).

Trois modes d'intervention:

- La prophylaxie sanitaire.
- La prophylaxie médicale.
- La prophylaxie mixte.

# VI-2-2-1-Prophylaxie sanitaire:

# a) Principe:

Le principe de la lutte contre la brucellose bovine est commun à de nombreuses maladies infectieuses et repose sur l'impérieuse nécessité de ne considérer que les cheptels aux dépens des seuls individus (pour lesquels l'information disponible est bien moins riche).

Il s'agit de dépister les cheptels infectés : assainir ces cheptels reconnus infectés tout en préservant le statut favorable des cheptels réputés indemnes.

Ces objectifs sont atteints par l'association de mesures offensives et défensives.

# b) Mesures défensives :

De protection des exploitations indemnes dont l'intégrité sanitaire doit être sauvegardée à tout prix, en dépit des difficultés la menace des contaminations est constante et grave, en raison de l'exquise sensibilité à Brucella des animaux immunologiquement neufs, ni infectés, ni vaccinés. En pratique, un local distinct de l'étable, à usage de lazaret et de maternité, est indispensable ; y sont hébergé les nouveaux entrants et les femelles dés les prodromes du part.

# b) Mesures offensives:

D'assainissement des exploitations infectées reposant sur l'élimination d'urgence et l'abattage, en priorité, des femelles ayant avorté, puis l'élimination différée des autres sujets présentant des formes cliniquement exprimées beaucoup plus rares(mammites, artérites, orchites )et enfin l'élimination des infectés latents.

A ces mesures, s'associe une désinfection soignée des locaux et objets contaminés (GORET et PRAVE, 1984)

# d) Effets de la prophylaxie sanitaires :

Ils sont favorables en milieu peu infecté ou faiblement menacé : une faible prévalence de la brucellose rend possible (techniquement, financièrement et humainement) l'application de mesures sanitaires efficaces. Ils sont discutables en milieu fortement infecté :

-S'agissant d'un troupeau, l'assainissement fondé sur le principe « dépistageélimination » des sujets infectés, est une opération longue et délicate, remise en question à moindre défaillances, et plus encore, lorsque le cheptel est anciennement infecté (risque important d'erreur par défaut du dépistage) ou lorsque le pourcentage des animaux brucelliques est élevé ( on considère que les recommandations permanentes rendent impossible l'assainissement du troupeau lorsque le nombre d'animaux infectés est élevé).

-S'agissant d'une région, une prévalence trop importante de l'infection des troupeaux rend ces mesures difficilement applicables pour des raisons économiques. Sociales et zootechnique. De même les mesures de protection deviennent illusoires tant que les élevages sont interdépendants par le jeu des transactions commerciales et des contacts divers (pâturage, points d'abreuvement et lieux de passages communs) (AGOUD, AMEZIANI et BOUDJIT, 2004).

# VI-2-2-Prophylaxie médicale:

Lorsque le taux de prévalence de départ du troupeau infecté est supérieur à 1%, et lorsque les structures d'élevages ne permettent pas un contrôle suffisamment strict des cheptels et des animaux (région de pâturage extérieur, transhumance), on a le plus souvent recours à des mesures de prophylaxie médicale reposant sur la vaccination.

-Les vaccins les plus utilisés actuellement sont les vaccins B12 et RB51 chez les bovins.

Ces vaccins ont prouvé leurs efficacités, car ils réduisent considérablement le nombre des avortements brucelliques et diminuent ainsi la circulation de l'infection au sein troupeaux. Cependant le plus souvent ces vaccins ne permettent pas a eux seuls l'éradication de l'infection au niveau d'une

région. De plus ils induisent souvent des séquelles sérologiques plus ou moins durable.

En réalité, la prophylaxie médicale ne peut conduire à elle seule à l'éradication de la brucellose, elle constitue une méthode d'appoint nécessaire en milieu largement infecté (GARIN-BASTUJI., 1993).

### Souche B.abortus strain 19:

La souche B19 fut isolée encore virulente du lait d'une vache de Jerzey, en 1923, et abandonnée ensuite à température ambiante durant un an au laboratoire.

Plusieurs problèmes liés à l'utilisation de ce vaccin persistent cependant : -L'identification des bovins adultes vaccinés, mais non infectés, dans un troupeau infecté. En effet, le vaccin B19 induit une réponse humorale semblable à celle observée après infection. Les titres d'anticorps résiduels du sérum et du lait compliquent donc le sérodiagnostic des infections de terrain.

L'efficacité du vaccin B19 est exactement reconnue et elle a été démontrée chez les bovins en condition contrôlées et lors de compagnes de prophylaxie de grande envergure menées dans le monde entier.

La souche B19 a été administrée par différentes voies et a des animaux d'âge et d'état physiologiques différents.

Les épreuves sérologiques détectent principalement les anticorps anti-LPS, qu'ils soient induits par une vaccination B19 ou une infection. De nombreuses recherches montrent que la différence est d'ordre quantitatif plus que qualitatif et elle est en fonction de nombreuses variables telles que l'âge de gestation ainsi que des valeurs intrinsèques des épreuves sérologiques et de l'interprétation des résultats (GODFROID et al., 2003)

#### Souche B. abortus RB 51:

Son intérêt réside dans le fait que la vaccin qui en dérive n'induit pas de réactions sérologiques lors des tests de dépistage de la brucellose. De plus, il est moin abortif que le vaccin B19 et pourrait être utilisé également chez les vaches adultes.

Ce vaccin peut néanmoins provoquer des placentites et des avortements chez le bovin (GODFROID et al., 2003)

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHA P.N. et SZYFERES B., 2005; Zoonoses et maladies transmissibles commune à l'homme et aux animaux, Volume I: bactériose et mycose, 3<sup>eme</sup> édition, O.I.E, Paris. pp : 26-52

AGOUD S., AMEZIANI N. et BOUDJIT A., 2004; Etude de la corrélation entre les cas des brucelloses chez l'homme et chez les ruminants en Algérie durant la période 1998-2002. Mémoire de fin d'étude. Ecole Nationale Vétérinaire, Alger, 75 pages

ANONYME, 1986; La rage et la brucellose. Ecole Nationale Vétérinaire, Alger.

ANONYME, 1991; Journées d'informations 8-9-10 novembre 1991. Institut technique de l'élevage bovin (ex.ITEB) Baba Ali. Alger.

BENKIRANE A., 2001; Surveillance épidémiologique et prophylaxie de la brucellose des ruminants: l'exemple de la région d'Afrique de nord et proche- orient. Rev. Sci. Tech. Office International des Epizooties, 20, pp: 757-767

BLANCOU J., 2000; Histoire de la surveillance et du contrôle des maladies animales transmissible. Rev. Sci. Tech. Office International des Epizooties, pp: 216-262.

BLASCO J.M., 2003; Epididymite contagieuse du bélier ou infection à Brucella ovis. Edition Lavoisier, Paris, London, New York, pp: 905-917.

BLOOD D., 1983; Médecine vétérinaire. In: les avortements d'origine infectieuse AKLIL A, ALILAT R, et HABET K, Mémoire de fin d'étude. Ecole Nationale Vétérinaire, Alger, 2006. 98 pages

BOSSERAY N., PLOMMET M. et De RYCKE J., 1982; Evolution de l'infection de la souris par brucella abortus, brucella melitensis et

brucella suis vers l'état chronique et guérison. Ann. Rech .Vêt, 13, 2, pp :153-161

BOSSERAY, N., 1984; L'infection du placenta de la souris par brucella: pathogénie et immunité. Devlop. Biol Standard. Vol. 56, pp: 283-293.

CRESPO L. et RODRIGUEZ F., 2003; Genre brucella et brucellose, In principales maladies infectieuse et rasière du bétail, Europe et régions chaudes, Edition Lavoisier, Paris, London, New York, pp:891-904.

D.S.A; 2009; Statistiques agricoles. Direction des services agricoles de la wilaya de Djelfa.

F.A.O/O.M.S, 1986; Comité mixte d'experts de la brucellose. 6<sup>eme</sup> rapport, N°740, 145 pages.

FENSTERBANK, 1982; Le diagnostique sérologique de la brucellose. Bull. Acad. Vêt. France, 55, pp: 47-52

GANIERE J.P., 1990 ; La brucellose animale. Cours Polycopié. Unité de pathologie infectieuse. Ecole Nationale Vétérinaire —Alfort—France.

GANIERE J.P., 2002; La brucellose animale. Cours Polycopié. Unité de pathologie infectieuse. Ecole Nationale Vétérinaire —Alfort—France, 71 pages.

GANIERE J.P., 2004; La brucellose animale. Cours Polycopié. Unité de pathologie infectieuse. Ecole Nationale Vétérinaire —Alfort—France, 45 pages.

GARIN-BASTUJI B., 1993; Brucellose bovins, ovine, caprine. Contrôle et prévention. Point vétérinaire Vol. 25, 152, pp : 107-114.

GARIN-BASTUJI B., 2003; La brucellose ovine et caprine. Point vétérinaire Vol. 35, 235, pp : 22-26.

GARIN-BASTUJI B., 2004; La brucellose ovine et caprine épidémiologie –diagnostic -prophylaxie – programme de lutte et situation en Europe. Atelier maladies abortives des petits ruminants, 28 juin 2004/Alger.

GODFROID J., AL-MARIRI A., WALRAVENS K. et LETESSON JJ., 2003; La brucellose bovine. In: principales maladies infectieuses et parasitaires du bétail, Europe et régions chaudes. Tome 2, Edition Lavoisier, Paris, London, New York, pp: 867-868

GORET P. et PRAVE M., 1984; Diagnostic expérimental et prophylaxie des brucelloses animales. Maghreb vétérinaire. Vol.1.

LECLERC H., 1982; Microbiologie. Tome 2. Edition DOIN. Paris. France.

LEON M., 1989; Bactériologie médicale. 2<sup>ème</sup> Edition médecine science Flammarion pp: 651-666.

MANNINGER R. et MOCSY J., 1959; Traité des maladies internes des animaux domestiques. Tome 1. Maladies infectieuses, Edition Vigot Frères, Paris VI, pp: 182-218.

M.A., 2007: Statistiques agricoles. Ministère de l'agriculture. Alger. Algérie.

MAURIN M., 2005; La brucellose à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle. Médecine et Maladies Infectieuses, 35, pp:6-16.

MICHAUX-CHARACHON S., FOULONGNE V., O'CALLAGHAN D., RAMUZ M., 2002; Brucella à l'aube du 3<sup>ème</sup> millénaire: organisation du génome et pouvoir pathogène. Pathol. Biol.; 50, pp: 401-412.

MORGAN W.J., BRINLEY et Mac KINNON D.J., 1979; « Brucellosis » In «Fertility and infertility in domestic animals ». Third Edition, Baillière Tindall; London, pp: 171-198.

NECOLETTI P., 1980; The epidemiology of bovine brucellosis. Rev. Vet. Sci Med, 24, pp. 69-98.

NECOLETTI P., 2002; A short history of brucellosis. Veterinary Microbiology, 90, pp: 5-9

OIE, 2000; Manuel of Standards for Diagnostic Tests and Vaccine. 4<sup>th</sup> ed. Office International des Epizooties.

PHILIPPON A., 2003; Cours de bactériologies. Faculté de médecine "Cochin-Port-Royal" Université de Paris. France.

PHILIPPON A., RENOUX G. et PLOMMET M., 1972; Brucellose bovine expérimentale, XI-Infection par : Brucella melitensis. Ann. Rech. Vétér., Vol.3 (1), pp:13-22

PILET C., BOURDON J.L, TOMA B., MARCHAL N. et BALLASTRE C., 1986; Bactériologie médicale et vétérinaire: systématique bactérienne. DOIN Editeur, Paris, 2<sup>éme</sup> édition, pp : 208-212.

PLOMMET, M. et PLOMMET, A.M., 1988; Virulence of brucella: bacterial growth and decelin in mice; Ann. Rech. Vétér., Vol.19, (1), pp: 65-67

ROGUINSKY M., FENSTEREANK R. et PHILIPPON A., 1972;
Influence de l'4infection brucellique de la mamelle sur la teneur en cellules du lait. Ann. Rech. Vétér., Vol.3 (3), pp:449-457

ROUX J., 1989; Bactériologie médicale. 2ème édition Paris. France.

TOMA B., 2001; La brucellose animale. Cours Polycopié. Unité de pathologie infectieuse. Ecole Nationale Vétérinaire -Alfort-France.

TOMA B., DUFOUR B., SANAA M., BENET J.J., SHAW A. et MOOUTOU F.; 2001; Epidémiologie appliquée à la lutte collective contre les maladies animales transmissibles majeures. 2<sup>ème</sup> Edition Maisons-Alfort. France.

TOMA B., 2002; Documents polycopies des 4 écoles nationales vétéginaires françaises, Merial, 73p. Facultatif: <a href="www.vet-alfort.Fr">www.vet-alfort.Fr</a>.

VERGER J.M., GARIN-BASTUJI B., GRAYON M. et MACHE A.M., 1989; La brucellose bovine à Brucella melitensis en France. Ann. Rech. Vétér, 20, pp :93-102.

www-microbes- edu. 2009: Résultats de la recherche d'image Google à partir de : www-microbes- edu. (Site consulté en mai 2009)

Bilan des indemnisations du fond de promotion zoosanitaire et de protection phytosanitaire (F.P.Z.P.P.) pour abattage sanitaire durant les années 2002, 2003, 2004, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

(R.E.M., )Relevé Epidémiologique Mensuel (R.E.M.), vol XV, 2004, Institut National de la Santé Publique, <a href="http://www.ands.dz/insp-publicat.htm">http://www.ands.dz/insp-publicat.htm</a>.

# PARTIE PRATIQUE

#### **I-Objectifs**

# I-1-Objectifs descriptifs:

- Un premier objectif sera d'apporter des éléments décrivant <u>la population des</u>

<u>animaux brucelliques</u> dans les cheptels de la wilaya de Djelfa.

-Un second objectif sera de décrire à l'aide d'indicateurs épidémiologique l'évolution de la présence de la brucellose au sein de ces cheptels dans le temps et dans l'espace.

### I-2-Objectifs analytiques:

Nous préciserons des paramètres intervenant dans l'épidémiologie de la brucellose afin d'apporter des éléments explicatifs de la situation sanitaire vis-àvis de la maladie dans ces cheptels.

#### II-Matériels:

On a traité les données statistiques récoltées au niveau de la direction des services agricoles (D.S.A), en se basant sur les données statistiques englobant la période 2000/2009 dans la wilaya de Djelfa. Par ailleurs, on tient à signaler que nous n'avions pas la possibilité de vérifier la précision de certaines statistiques.

#### III-Méthode:

### III-1-Description de l'état sanitaire :

Le taux de prévalence de la brucellose chez les animaux (prévalence individuelle). Qui, selon TOMA et al. (2001), correspond au rapport du nombre de bovins brucelliques sur l'effectif total des bovins. Permet de connaître le poids de l'infection dans l'ensemble du cheptel bovin ce qui donne une idée des possibilités de contamination de ce cheptel par l'inter médiane de ces animaux infectés.

### III-2-Description des animaux brucelliques :

La connaissance de la typologie des animaux brucelliques dans les cheptels de la wilaya de Djelfa permet d'orienter plus efficacement la lutte contre la brucellose.

Cette typologie sera abordée à travers la description de l'âge, du sexe, de la couleur de la robe et de la race.

# IV-Résultats et discussion

# IV-1-Description de l'état sanitaire :

■ Le tableau n°3 présente évolution globale des effectifs bovins dépistés et infectés dans la wilaya de Djelfa, durant les années 2007a 2009.

Tableau n°3 : Evolution globale des effectifs dépistés et infectés en fonction des années et des daïras dans la wilaya de Djelfa

	2007		2008		2009	
Anneés						
	Effectifs dépistés	Effectifs infectés	Effectifs dépistés	Effectifs infectés	Effectifs dépistés	Effectifs infectés
(A/O)	64	02	00	00	03	00
(A/B)	69	00	125	00	104	00
		,				
Birine	23	00	27	00	36	00
(CHR)	828	07	395	00	150	03
(D/C)	30	00	19	00	08	00
(DJE)	214	08	125	03	77	03
(F/B)	06	00	05	00	03	00
			1000			
(HBB)	112	01	195	02	285	00
	,				ļ	
(H/S)	- 00	00	04	00	12	00
					ļ	
(MESS)	28	01	66	00		00
(IDS)	122	07	09	00	10	00
400.115						
(S/L)	01	01	21	00	34	00
	1497	26	991	05	736	06
	(A/O) (A/B) Birine (CHR) (D/C) (DJE) (F/B) (HBB) (H/S) (MESS) (IDS)	Anneés    Effectifs dépistés	Anneés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés           (A/O)         64         02           (A/B)         69         00           Birine         23         00           (CHR)         828         07           (D/C)         30         00           (DJE)         214         08           (F/B)         06         00           (HBB)         112         01           (MESS)         28         01           (IDS)         122         07           (S/L)         01         01	Anneés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés         Effectifs dépistés           (A/O)         64         02         00           (A/B)         69         00         125           Birine         23         00         27           (CHR)         828         07         395           (D/C)         30         00         19           (DJE)         214         08         125           (F/B)         06         00         05           (HBB)         112         01         195           (H/S)         00         04         04           (MESS)         28         01         66           (IDS)         122         07         09           (S/L)         01         01         21	Anneés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés           (A/O)         64         02         00         00           (A/B)         69         00         125         00           Birine         23         00         27         00           (CHR)         828         07         395         00           (D/C)         30         00         19         00           (DJE)         214         08         125         03           (F/B)         06         00         05         00           (HBB)         112         01         195         02           (H/S)         00         00         04         00           (MESS)         28         01         66         00           (IDS)         122         07         09         00           (S/L)         01         01         21         00	Anneés           Effectifs dépistés         Effectifs infectés         Effectifs dépistés         Effectifs infectés         Effectifs dépistés           (A/O)         64         02         00         00         03           (A/B)         69         00         125         00         104           Birine         23         00         27         00         36           (CHR)         828         07         395         00         150           (D/C)         30         00         19         00         08           (DJE)         214         08         125         03         77           (F/B)         06         00         05         00         03           (HBB)         112         01         195         02         285           (H/S)         00         00         04         00         12           (MESS)         28         01         66         00         14           (IDS)         122         07         09         00         10           (S/L)         01         01         21         00         34           1497         26         991

NB/(1): abréviations des daïras

(Source: D.S.A, 2009)

Les détailles de ces résultats dans les tableaux suivants (répartition des cas brucelliques et le taux d'infection des animaux.

.

i

# IV-1-1- Répartition des cas brucelliques :

■ Le tableau n°4 montre la répartition des cas de brucellose bovine lors de chaque année selon les daïras. Cette répartition est illustrée dans la figure n°16.

Tableau n°4: Répartition des cas brucelliques en fonctions des années et des daïras dans la wilaya de Djelfa

		Nombre de cas positifs selon les années			
Dairas	(1)	2007	2008	2009	TOTAL
Ain Oussera	(A/O)	02	00	00	02
Ain Elbell	(A/B)	00	00	00	00
Birine	Birine	00	00	00	00 .
Charef	(CHR)	07	00	03	10
Dar Chioukh	(D/C)	00	00	00	00
Djelfa	(DJE)	08	03	03	14
Feid Botma	(F/B)	00	00	00	00
Hassi Bah Bah	(HBB)	01	02	00	03
Had S'Hari	(H/S)	00	00	00	00
Messaad	(MESS)	01	00	00	01
El-idrissia	(IDS)	00	00	00	00
Sidi ladjel	(S/L)	07	00	00	07
TOTAL		26	05	06	37 .

NB/ (1): abréviations des daïras

(Source: D.S.A, 2009)

1 11 11

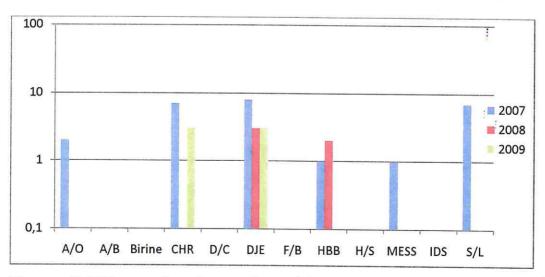


Figure n° 16:Le nombre de cas séropositif en fonction des années et des daïra de la wilaya de Djelfa

D'après le tableau n°4 et la figure n°16 nous remarquons une décroissance très importante dans le nombre de cas observés entre l'année 2007 et 2009.

Tout on remarquant qu'en 2007 il y'a avait eu une forte augmentation de nombre de cas presque dans toutes les daïras a l'exception des daïras suivante : Ain Elbell, Birine, Dar chioukh, Feid Botma, El idrissia, Had S'hari.

Alors qu'en 2008 et 2009 on ne l'observe que dans les dairas de : Charef, Djelfa, Hassi Bah Bah.

# IV-1-2-Taux d'infection des animaux aux sien des cheptels infectés

# a) Dans toute la wilaya de Djelfa:

Le tableau n°5 présente l'évolution des taux d'infection des bovins au sein des cheptels infectés dans toute la wilaya de Djelfa, durant la période triennale 2007-2009.

Tableau n°5: Taux d'infection dans les cheptels bovins atteints de brucellose dans la wilaya de Djelfa de (2007 à 2009)

ANNEE	Effectifs bovins dépistés	Effectifs bovins infectés	Taux d'infection %
2007	1497	26	1,73
2008	991	05	0,50
2009	736	06	0,81
TOTALE	3224	37	1,06

(Source: D.S.A, 2009)

On constate à partir du tableau n°5, que les taux d'infection sont compris entre (0.50% et 1.73%) durant les 3 années (2007-2009).

L'effectif infecté par rapport au nombre d'animaux dépistés dans la wilaya de Djelfa est illustré, par une échelle logarithmique, dans la figure n°17.

:

:

÷ : 4:

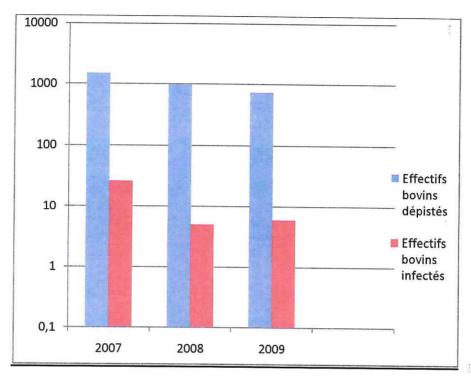


Figure n° 17 : nombre de cas séropositif par rapport au nombre de bovins dépistés de la wilaya de Djelfa de (2007 à 2009)

On constate à partir de la figure n° 17, que les effectifs bovins infectés connaissent une certaine régression.

# b) Par daïra:

:

■ Le tableau n°6 présente le taux d'infection, cumulé durant la triennale 2007-2009 dans chaque daïra de la wilaya de Djelfa.

\_Tableau n°6: taux d'infection par daïra dans les cheptels bovins atteints de brucellose de la wilaya de Djelfa de (2007-2009)

DAIRAS	40	Nombre d'Ax	Nombre d'Ax infectés	Taux d'infection
	(1)	dépistés	Infectes	(%)
Ain Oussera	(A/O)	67	02	2,98
Ain Elbell	(A/B)	298	00	00
Birine	Birine	86	00	00
Charef	(CHR)	1372	10	0,72
Dar Chioukh	(D/C)	57	00	00
Djelfa	(DJE)	416	14	3,36
Feid Botma	(F/B)	14	00	00
Hassi Bah Bah	(HBB)	592	03	0,50
Had S'Hari	(H/S)	16	00	00
Messaad	(MESS)	56	00	00
El-idrissia	(IDS)	108	00	00
Sidi ladjel	(S/L)	141	07	4,96
TOTAL		3224	37	1,06

(Source: D.S.A, 2009)

D'après le tableau n°6 on observe que les taux d'infection ont atteints un maximum de 4.96% dans la daïra de Sidi ladjel alors que les daïras de : Ain Elbell, Birine, Dar Chioukh, Fied Botma, Had S'Hari, Messaad, El Idrissia présentent un taux nul (0%).

Les autres daïras (Ain Oussara, Charef, Djelfa, Hassi Bah Bah,) présentent un taux d'infection variable entre (0.5-3.36%) durant la période de (2007-2009).

Dans la même période, le ministère de l'agriculture a enregistré, à l'échelle nationale, un taux d'infection de 51% dont les foyers les plus importants se trouvent essentiellement repartis au niveau des wilayas suivantes : Laghouat, Oum el bouaghi, Blida, Bouira, Tlemcen, Djelfa, Sétif, Sidi bel abbes, Constantine et Souk ahras.

.

.

L'effectif du nombre d'animaux infectés par rapport au nombre d'animaux dépistés de chaque daïra de la wilaya de Djelfa est illustré, par une échelle logarithmique, dans la figure n°18.

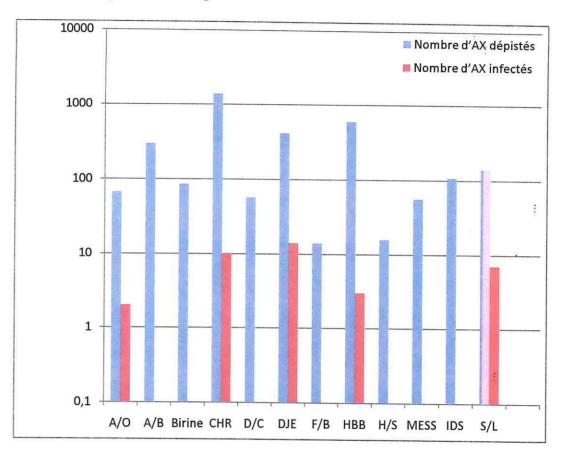


Figure n°18: nombre de cas séropositifs par rapport au nombre de bovins dépistés de chaque daïra

D'après la figure n° 18 on observe le nombre d'animaux dépistés très élevé dans toutes les daïras avec une prédominance de la daïra de Charef. Par contre le nombre de cas séropositifs moins élevé dans les daïras de : Ain Oussara, Charef, Djelfa, Hassi Bah Bah, Sidi ladjel et nul dans les daïras de : Ain Elbell, Birine, Dar Chioukh, Fied Botma, Had S'Hari, Messaad, El Idrissia.

# IV-1-3-Taux de prévalence individuelle :

■ Le tableau n°7 présente l'évolution du nombre de cas séropositifs par rapport au nombre des bovins dépistés, dans toute la wilaya de Djelfa, durant la décennie « 2000 - 2009 ».

Tableau n°7 : Taux de prévalence individuelle de brucellose (de 2000-2009)

Année	Effectif dépisté	Effectif infecté	Taux de prévalence (%)
2000	1633	14	0,83
2001	1148	28	2,43
2002	550	19	3,45
2003	802	04	0,49
2004	1032	05	0,48
2005	1019	16	1,57
2006	1419	29	2,04
2007	1497	26	1,73
2008	991	05	0,50
2009 (jusqu'à mai)	736	06	0,81
TOTALE	10827	152	1,37

(Source: D.S.A, 2009)

■ Le nombre de cas séropositifs par rapport au nombre des bovins dépistés dans la wilaya de Djelfa, durant la décennie 2000-2009, est illustré par une échelle logarithmique, dans la figure n°19.

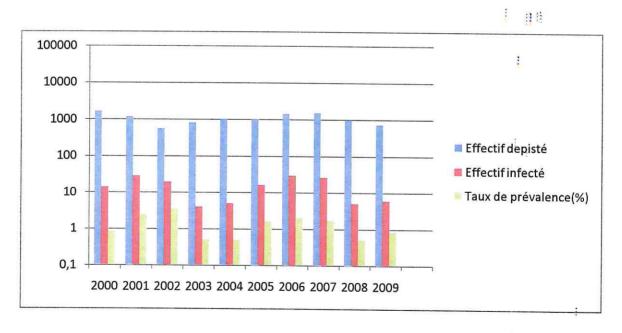


Figure n° 19 :L'évolution du nombre de cas séropositifs par rapport au nombre des bovins dépistés de (2000-2009)

A partir du tableau n°7 et de la figure n°19 il apparaît que l'effectif des bovins dépistés à enregistré un nombre élevé durant les années 2000-2001. Puis une certaine augmentation de l'effectif dépisté d'année en année durant la période 2002 jusque à 2007. Avec une variation entre (991 et 736) d'effectif dépisté durant les années 2008 et 2009.

Durant cette décennie le nombre moyen des bovins positifs fluctue entre (4 et 29 cas).

Enfin on a remarqué une diminution progressive de (29 à 5 cas) durant les années 2006 à 2009.

■ La figure n° 20 présente l'évolution des taux de prévalence individuelle de la brucellose bovine dans la wilaya de Djelfa en fonction des années (de 2000 à 2009).

Taux de prévalence (%)

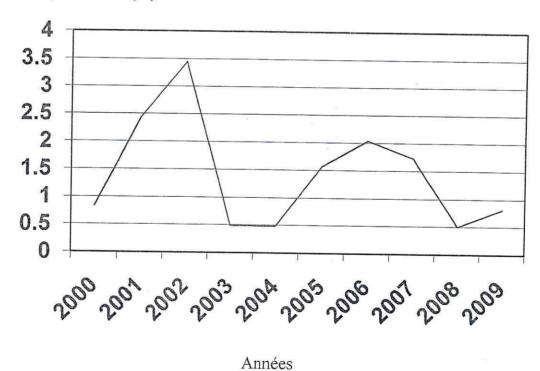


Figure n°20 : Taux de prévalence individuelle de brucellose de 2000 à 2009

A partir de la figure n°20 l'évolution du taux de prévalence individuelle ne montre aucune stabilité, le pic (3.45%) a été enregistré en 2002.

### IV-2-Description des animaux brucelliques

#### IV-2-1-Age des bovins brucelliques :

■ Le tableau n°8 et la figure n° 21 donnent la répartition des bovins brucelliques de la wilaya de Djelfa selon leur âge.

Tableau n°8 : Répartition par âge des bovins brucelliques de la wilaya de Djelfa de janvier à mai 2009

	Age (ans)	<1	[1,3[	[3,5[	[5,7[	[7,9[	[9,11[	>11
Dairas								
Ain Oussera	(A/O)	00	00	00	00	00	00	00
Ain Elbell	(A/B)	00	00	00	8	7	5	14
Birine	Birine	18	12	21	16	5	3	00
Charef	(CHR)	00	12	36	59	16	6	2
Dar Chioukh	(D/C)	00	00	00	6	2	00	00
Djelfa	(DJE)	00	4	16	32	10	3	00
Feid Botma	(F/B)	1	00	00	2	00	00	00
Hassi Bah Bah	(HBB)	3	5	9	43	12	00	00
Had S'Hari	(H/S)	00	00	1	20	.1	00	00
Messaad	(MESS)	00	12	13	9	1	00	5
El-idrissia	(IDS)	00	1	6	7	3	00	00
Sidi ladjel	(S/L)	00	2	4	5	00	00	00
TOTAL		22	49	96	207	57	17	21

(Source: D.S.A, 2009)

:

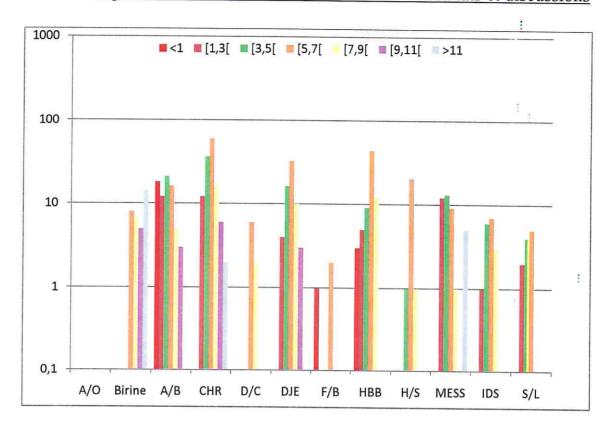


Figure n° 21: Age des bovins brucelliques de la wilaya de Djelfa

D'âpres le tableau n°8 et la figure n°21, le nombre le plus élevé des cas brucelliques est observé dans la tranche d'âge comprise entre 3 et 7 ans. Avec prédominance de la classe [5,7[ans.

Une très faible infection dans la classe des individus les plus jeunes (< 1an) ainsi que dans la classe des individus les plus âgés (> 9 ans).

Les éléments suivants expliquent ces résultats :

Le manque ou l'absence de détection des cas de brucellose chez les jeunes bovins (moins d'1 an), il se pose alors un risque résultant de la présence d'animaux jeunes infectés mais non dépistés dans l'élevage. Les bovins infectés restés non détectables jusqu'à l'âge d'un an peuvent contaminer d'autres congénères de l'élevage. Selon BLOOD (1983), les jeunes ne développent qu'une réaction sérologique discrète et transitoire. Par ailleurs, selon le même auteur, la période de sensibilité maximale est atteinte après le développement complet des organes génitaux (maladie des animaux pubères)

- Le dépistage, tous les six mois, chez les bovins adultes permet la détection des éventuelles infections.
- Le nombre réduit d'animaux âgés de plus de 10 ans, fait que le nombre de cas infectés reste relativement limité.

#### IV-2-2-Race des bovins brucelliques :

■ Le tableau n°9 et la figure n°22 montrent la répartition des animaux brucelliques selon leur race.

Tableau n°9 : Répartition selon la race des bovins brucelliques

Race	BLA	BLM	BLL	Croisée
Daïras				
Ain Oussera				
(A/O)				
Ain Elbell		60		
(A/B)		#		
Birine			9	25
Charef	7		31	85
(CHR)				
Dar Chioukh				8
(D/C)				
Djelfa (DJE)	24	17	1	26
Feid Botma		1	2	
(F/B)				
Hassi Bah	4		10	58
Bah (HBB)				
Had S'Hari	6		7	
(H/S)		40		
Messaad		13		
(MESS)				
El-idrissia		9	2	
(IDS)				
Sidi ladjel			3	4
(S/L)				
TOTALE	41	100	65	206

(Source: D.S.A, 2009)

:

•

:

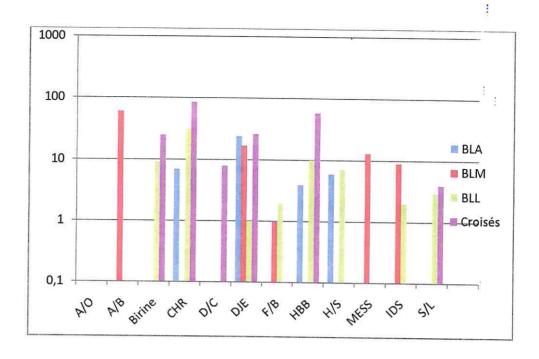


Figure n° 22: Répartition des animaux infectés selon leur race

A partir le tableau n°9 et la figure n°22, la race croisé représente un pourcentage très élevé par rapport aux autres races surtout dans la daïra de charef, parce que la plupart des bovins existant dans la wilaya sont de cette race.

Il ne semble pas exister des races bovines plus résistantes que déautres à l'infection brucellique (NICOLETTI, 1980).

### IV-2-3-La couleur de robe des bovins brucelliques :

■Le tableau n°10 et la figure n°23 montrent la répartition les animaux brucellique selon leur couleur de robe.

•

.

Tableau n°10 : Répartition des bovins brucelliques selon la couleur de robe

Race Dairat	PN	PR	Monbéliarde
Ain Oussera			
(A/O)			
Ain Elbell (A/B)	43	18	1
Birine	9	25	
Charef (CHR)	90	38	a .
Dar Chioukh	5	3	
(D/C)			
Djelfa (DJE)	50	14	
Feid Botma (F/B)		1	
Hassi Bah Bah	16	32	
(HBB)			- 3
Had S'Hari (H/S)		W <b></b>	
Messaad (MESS)	12	8	
El-idrissia (IDS)	9	5	
Sidi ladjel (S/L)	7	4	: 1,, ,,
TOTALE	241	148	2

(Source: D.S.A, 2009)

:

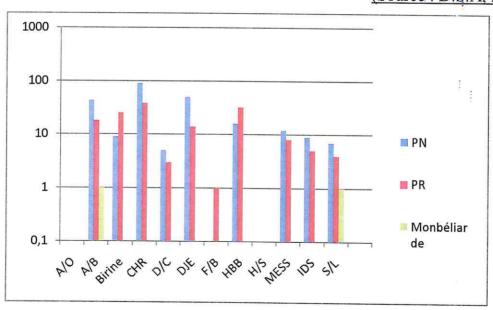


Figure n° 23: la couleur de Robe des bovins brucellique de la wilaya de Djelfa

A partir le tableau n°10 et la figure n°23, la robe pie noir représente un pourcentage très élevé dans toute les daïras (surtout la daïra de Charef) par rapport aux autre robes parce que la plupart des bovins existe dans la wilaya sont de cette robe.

#### IV-2-4-Sexe des bovins brucelliques :

L'effectif des femelles est beaucoup plus élevé que l'effectif des mâles en raison de la conduite d'élevage dans la région qui vise a garder les femelles pour la reproduction et la production laitière.

Le dépistage touche les femelles de plus d'un an et les males reproducteurs seulement.

Actuellement l'insémination artificielle devenant de plus en plus fréquente, donc le dépistage des males diminue ce qui explique un taux nul de séroprévalence masculine.

-Aucune étude n'a montré que les males soient plus résistants que les femelles (NICOLETTI, 1980)

### IV-3-Persistance de la brucellose dans les élevages infectés :

#### IV-3-1-Type d'abattage réalisé dans les cheptels :

Le type d'abattage réalisé pour l'assainissement des cheptels de bovins atteints de brucellose est l'abattage sélectif (abattage partiel), le recours à l'abattage total n'existe pas.

#### IV-3-2-Délai d'abattage des bovins infectés :

On constate qu'il existe des cas d'animaux brucelliques abattus hors du délai réglementaire de 8 jours pour les raisons suivantes :

- Gestation très avancée des bovins reconnus brucellose (l'abattage sera réalisé après le vêlage).
  - Des raisons économiques (la baisse du prix de la viande sur le marché).

La brucellose bovine persiste encore dans la wilaya de Djelfa et aussi au niveau national, la brucellose bovine est une maladie réputée légalement contagieuse qui touche toujours notre cheptel bovin ainsi que l'être humain.

Le taux de prévalence annuelle des cheptels bovins de la wilaya de Djelfa reste un peu élevé. Cette situation sanitaire nous a amené à effectuer une étude épidémiologique qui a montré aussi bien des déficits dans la conception du plan de lutte prévu contre la brucellose, que dans l'application de celui-ci dans la première catégorie, le fait le plus marquant est le dépistage sélectif qui touche seulement les animaux des exploitations laitières agrées. Dans la seconde, la mauvaise désinfection et le non respect du délai d'abattage réglementaire des animaux infectés.

Malgré que la maladie soit soumise à la déclaration obligatoire (par la loi N° 95-66 du 22 Ramadhan, 1415 correspondant au 25 février 1995), la fréquence de cette zoonose serait à notre échappe au dépistage du fait qu'il ne soit même pas identifié.

A l'issue de ce travail, les principales recommandations que nous proposons pour limiter les infections brucelliques à l'échelle de la wilaya et au niveau national sont :

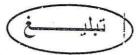
- La couverture générale par des campagnes de vaccination comme pour la rage et la fièvre aphteuse ;
- Le dépistage systématique de tous les élevages bovins qui existent au niveau de la wilaya et au niveau national et pas seulement les animaux des exploitations laitières agréées;
- La sensibilisation des éleveurs de bovins à signaler les cas d'avortements pour faire le dépistage et lever la suspicion d'infection;
- Le respect obligatoire du délai d'abattage des animaux présentant une réaction sérologique positive ;
- Le contrôle des marchés à bestiaux et des zones de rassemblement des animaux ;

- L'interdiction de l'importation des animaux provenant de pays infectés et renforcement des mesures de dépistage au niveau des lazarets ;
- L'interdiction pour des élevages infectés de céder ou d'utiliser du lait cru, pour réduire l'incidence de la brucellose humaine;
- La compensation financière pour l'assainissement des exploitations infectées;
- Et enfin une meilleure coopération et échanges d'informations entre les directions des services agricoles (DSA) et de la sante public (DSP).

AMMENT COST

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ريفية	زارة الفلاحة و التنمية ال	9
	مديرية المصالح الفلاحي	
	لولاية الجلفة	
	قــم:قــم	,



_	
طية —	_ نظرا للقرار الوزاري المشترك المؤرخ في 95/12/26 المتعلق بالإجراءات الوقائية لمكافحة الحمى المال
	عند الغنم و الماعز.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- نظرا للتعليمة الوزارية رقم 7.95 المؤرخة في 94/10/25.
هو ي	_ تبعا لنتائج التحاليل المخبرية رقم بتاريخ الواردة من المخبر الجه
	لبيطري لولاية الأغواط .
ِلاية_	_ تبعا لتصريح الرسمي للمرض الحيواني رقم بتاريخ نحن المفتش البيطري لو
	الجلفـــــــــــــــــــــــــــــــــــ
_	لساكــــن بــ: بإحترام الإجراءات الوقائية التالية : -
_	عزل الحيوانات المصابة المرقمة تحت الأرقام
	التالية :
	توجيــــه هذه الحيوانات إلى المذبح البلدي بالجلفة تحتُ شهــــادة أمر بالذبـــــح رقم
	بتاريخ
_	_ تطهير المستثمرة أو الإسطبل بالجير .
_	_ منع إدخال حيوانات جديدة في الإسطبل
	_ منع دخول أشخاص أجنبية في الإسطبل أو المستثمرة.
_	_ لا يباع و لا يستعمل الحليب الطازج و مشتقاته .
	_ تخضع الحيوانات الباقية إلى تحاليل مخبرية شهرية بعد ذبح آخر مصاب ، مع التطهير النهائي للإسطبل
	_ إذا ما احترمت هذه الإجراءات يمكن لمالك الحيوانات المذبوحة بالحصول على تعويضات لتغطية الخسائر
-	

#### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION DES SERVICES VETERINAIRES

# DECLARATION OFFICIELLE DE MALADIE ANIMALE

2 .N° d.e I	u médecin v a déclaratio	n :/	1 1	/		/ - Fonc	tion :	Privé l	□ Etai	ique□ -1	N° AVN	1.
4/ Localis	ation du foy											
_5/Détails	relatifs au f	- Liei oyer :	1: /	•••••••	/	- Lo	ngitud	e :	°,	ommune :/	/ atitude	
Espèces	Nbre		Nom	bre	E E	T		Informa	ations c	oncernants	s los o	0.0
présentes dans le	d`animau x dans	Cas	Morts	Detruits	Abattus	;		Age	Sexe	oncernant	s ies c	Race
foyer	le foyer					A	.j	N-n	M	F		
			rw w = ·		<b>-</b>	-	ļ					
		8					<del> </del>					
		:		3 10								
−4 (adulte)-	J(jeune )-N-	n(neo-nata	l)-M(mâle)-	F(femelle	) -	Jours o	u mois	pour la	volaille			
i/Informa	tions cliniqu		nero						1/12/11/11		**********	•••••••••••
ignes	□Fièvre	ies et autre		ri								
liniques	□Dyspne			Ecoulemen Stomatite	it oculonas	sal		alivatio		□ Lésion	n de la l	angue
	☐ Boiter	ies		Chute de pr	oduction			sions C naigriss	utanées			
		ées/Dysent	erie 🗆 S	Signes nerv	eux			ortemer		-Autre		***************************************
ost-	Aucun		□ Puln	nonaires	□G	anglions	lympha	itiques		☐ Coeur		**************
nortem	Autre	e seulemer	nt 🗆 Dige	stives		Reins		.51		□ Rate		
_	77440					••••••	·········					***
- N° d°ide	la maladie : ésumée du p entification d	es animaux	atteints s'il	/ existe:				-				
-Suspicion - Dg de lat - Nature de	de diagnostio o clinique E po E es prelèveme ctué:/		Dg clinique Nom du l	anorarone	Vererinair	D						
/ Mode d'		- Intensi: - Nomadi		- Semi - ir Transhum	ntensif 🗆	-Extensit -Autres:	f 🗆 -C	îode d`é	levage s	'il existe::./	t	ie L
– Introducti Sortie réce	ation épidén on récente d ente d'animai imilaire aux	animaux :	Oui 🗆 Oui 🗆	Non Non Non	- S	Si oui . o	rigine:.			Г	)ate:/	7
Présence d Vaccination	d'exploitatio on pour la m	n d'animau aladie suspe	ix sensibles ectée dans le	à proximite es 12 dernie	é: ers mois ·	Oui 🗆	No No	on 🗆	- Si	oui , distan	ice VOI	SINAGE
–1/Mesures a - Prises	: - Iso -Ab nisées -Des	lement / M attage sanit truction / E	ise sous sur aire	veillance nt	a 	b	- Ide -Vac	ntificati cination	on et / o	sanitaire u marquage		b
	<u> </u>					Date o	le décla	ration:		.//		
	1	1				1						

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الفلاحــة و التنميـة الريفيـة مديريــة المصالح الفلاحيــة لولايــة الجلفــة مصلحــة التفتيــش البيطـري

أمر بالذبح الصحي لسبب مرض البر وسيلا رقم ... (1) .../05/ (2)

عدد الحبوات المؤكد عن العبوات المؤكد عن العبوات المؤكد عن العبوات المؤكد عن العبوات ا

المفتش البيطري للولاية رقم س.ب. و الختصم و التوقيع

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية مديرية المصالح الفلاحية لولاية الجلفة الفرع الفلاحي لدائرة الجلفة مصلحة التفتيش البيطيري

### شر الاة النب ع العدى

ح: •	بتاریـــــځ	ذي سلـــم		رقم	بالذبيح	مسر	لرا للأ	نظ
		••••••		. II a	· là			
i ••		 السيــــد: :		بلدی <u> </u>	ھلــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	سي س طرو	ا الممص	اب مفت
كورة	رقام المدد	و الحاملة للا	**********	ائــرة	د			المقيـ أدنـــ
: ±:	j				:	بتاريخ		
	****	1 1011 : 11						

بدون حج	الحجز النسبي	الحجز الكلي	العمر	الجنس	رقم الجسرد
	1		1		
	4 1			٠.١	100
20 ** 20 20 20			سنوات	الدـــــى	•
	Į į				
	i I				
	E				
	1				

في:....في

الطبيب البيطري بالمذبح البلدي رقم س و ب الختم و التوقيع

# الجمهوريسة الجزائرية الديمقراطية الشعييسة

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية مديريسة المصالح الفلاحية لمصالح الفلاحية لولايسة الجلفة مصلحة التفتيش البيطري

	الملاحظة	سعر هيكل	سعسر	و ز ن	صنــف	رقم التعريف	رقسم
_		الذبيحة (دج)	الوحدة (دج)	الهيك ل		للحيــوان	تنظیمــي
2							
V						× 1	1
2				1			

مديـــر المصــــالح الفلاحيــــــــ الختــــــــــم و التوقيـــــــــــ

# République Angéricane Le Ministère de l'Agriculture et

eloppement Rural

Institut National de la Médecine Vétérinaire Laboratoire Vétérinaire Régional de Laghouat -

Nom: - Prénom: - AVN Adresse: Wilaya: - Télé/Fax: - Télé/Fax: - Prénom: - N° d'agrément: - Lieu dit: - Wilaya: - Télé/Fax: - Wilaya: - Wilay				
Adresse:	emandeur/	š.		
Commune:	- P	rénom :		AVN
ropriétaire/ Nom:	Adresse:			······································
ropriétaire/ Nom:	Commune :	Wilaya :	To	élé/Fax :
ropriétaire/ Jom : - Prénom :  Alaison sociale : - N° d'agrément :  Jorgine : - Lieu dit : - Télé/Fax : - Télé/Fax :  Élèvement de l'échantillon/  Bovin   Caprin   Ovin   Autre : - Nombre :  Jorgine : Local   Importé (Pays) : - Date de réception : - Réf : - Réf :  Prégine : Local   Importé (Pays) : - Date de réception : - Réf : - Ré		•		
Nom: - Prénom: - Prénom: - N° d'agrément: - N° d'agrément: - N° d'agrément: - Lieu dit: - Wilaya: - Télé/Fax: - Wilaya: - Télé/Fax: - Wilaya: - Télé/Fax: - Wilaya: - Télé/Fax: - Nombre:		•		
Raison sociale:  - N° d'agrément:    Caresse   Lieu dit   Commune   N° d'agrément	Vom :	Prénom :		a d
Adresse				
Elevement de l'échantillon/ Bovin   Caprin   Ovin   Autre :				
élèvement de l'échantillon/ Bovin   Caprin   Ovin   Autre :	A Second Conference of the con			
Bovin   Caprin   Ovin   Autre :				
Bovin   Caprin   Ovin   Autre :	'élèvement de l'échantillon/	- 1		
Dature :	Bovin Caprin Ovin Autre:	1	Se	exe : Mâle 🗌 Femelle 🖺
Prigine: Docal   Importé (Pays): Date de réception: Posi: Date de l'échantillonnage: Posi: Posi: Date de l'échantillonnage: Posi: Po				
Ante de l'échantillonnage:				
Sérologie de la brucciose (Arrêté Interministariel du 26/12/1995 - J.O. N°65 du 30/10/96).  - RESULTATS D'ANALYSES -  Le résultat du bulletin d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse (Norme EN17025).  Privation du complémer  N° identification  E.A.T Fixation du complémer  Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				
Bovins : Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins : Animal positif si E.A.T est positive.				
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.	re N° identificati	on	E.A.T	Fixation du complémer
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.	22.0			
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.		×	<del> </del>	
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.			-	
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.		<u> </u>		
Bovins: Animal positif si le titre est supérieur ou égal à 20 UI/ml en Fixation du Complément.  Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.	6.	1		
Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.			·	
Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				~~~
Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.		9		
Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.				
Ovins/Caprins: Animal positif si E.A.T est positive.	Bovins : Animal positif si le titre est supérieur ou	égal à 20 UI/ml en Fixation du	Complément	-
Fait-le:	Ovins/Caprins : Animal positif si E.A.T est positiv	/c.		
				Foit-le:

### REPUBLIQUE FILGERIENNE DEMOCRITIQUE EL POPULATRE

	DEMANDE D'ANALYSE BOVINE-OVINE-CAPRINE	
Référence:	EQUINE-CAMELINE	N <sup>e</sup> dossier:
Adiesse:		l: □ Contrôle □ Diagnostic □ Autre:
Prélèvement de l'échantillon: Natur Origine:	e:	
Commémoratifs:  Effectif: Bovins: Ovins Type de production: Laitier  Mode d'élevage: D'Intervif DEX Type d'alimentation: Concentré Eau d'abreuvement : D'Robinet D'Pt Antécédents sanitaires: DOUT (Prési Désinfection: DOUT (Produits utilisés Déparasitages: DOUT (Produits utilisés Vaccination effectuee:	Caprins:	Camelins:
Lésions observées:	8 El Cu <sup>†</sup> més EltReryeus	aires
La maladie suspectée: <u>Analyse demandée</u> : D Bactériologie D  D Autres:	DVirologie ErPara itologie ElMycologi	
	Fait le: Signature	et cachet